

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**UNIVERSITE MOULOU MAMMARI DE TIZI-OUZOU**  
**FACULTE DES SCIENCE ECONOMIQUES, COMMERCIAL ET**  
**DES SCIENCES DE GESTION**  
**DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE**



**Mémoire réalisé en vue de l'obtention du diplôme de master**  
**Option : Finance d'entreprise**

*Thème*

**Les formules de financement d'investissement**  
**pour les PME**

**Cas : crédit populaire d'Algérie agence 101 « Alger centre »**

**Réalisé par :**

**M<sup>lle</sup> BIBI Manel**

**M<sup>lle</sup> CHAILI Soulef**

**Dirigé par :**

**M<sup>me</sup>. MAMMARI Nardjess**

**Soutenu devant le jury composé de :**

**M<sup>me</sup>. BEN AMARA karima**

**M<sup>r</sup>. YAMOUNE Karime**

**M<sup>me</sup>. MAMMARI Nardjess**

**MAA ; UMMTO**

**MAA ; UMMTO**

**MCB ; UMMTO**

**Présidente**

**Examineur**

**Rapporteur**

**Année universitaire : 2022/2023**

# *Remerciements*

*Nous remercions dieu tout puissant de nous avoir donné la force et la volonté d'accomplir ce  
modeste travail*

*Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à notre promotrice Mme MAMMERI Nardjessa  
Pour son encadrement, son soutien et sa disponibilité.*

*Nos gratitude vont aussi aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer et d'examiner notre  
travail.*

*Et à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce travail d près et de loin.*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce travail à : A mes chers parents*

*Qui ont consacré leur vie à veiller à ma réussite et mis tout en œuvre afin que*

*je puisse accomplir au mieux mon travail.*

*A mes frère, Marouane et Mohcine*

*A mes sœurs , Romaiissa et Imane*

*A mon cher binôme Manel et sa famille.*

*A mon amie, Ikrame.*

*Et à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce travail de près et de loin.*

*Soulef*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce travail à : A mes chers parents*

*Qui ont consacré leur vie à veiller à ma réussite et mis tout en œuvre afin que  
je puisse accomplir au mieux mon travail.*

*A mon adorable sœur Marwa*

*A mes frères Hamza et Abd El DJALIL*

*A mon cher binôme Soulef et sa famille.*

*Et à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce travail de près et de loin.*

*Manel*

# *Liste des abréviations*

- AC** : Amortissement de crédit
- ANDI** : Agence nationale de développement de l'investissement
- BCE** : Banque centrale européenne
- BFR** : Besoin de fonds de roulement
- CA** : Chiffre d'affaires
- CAF** : Capacité d'auto financement
- CCA** : Compte courant d'associé
- CE** : Commission européenne
- CGNC** : Code général de normalisation comptable
- CLT** : Crédit long terme
- CMCC** : Crédit de mobilisation des créances commercial
- CMT** : Crédit moyen terme
- CNI** : Commission national de l'investissement
- CPA** : Crédit populaire Algérie
- CPCF** : Capaciter de paiement de crédit financier
- DA** : Dinar algérien
- DHS** : Département of homeland Security
- DZD** : Dinar algérien (djazairi)
- FCPI** : Fonds communs de placement dans l'innovation
- FCPR** : Fonds communs de placement risques
- FIP** : Fonds d'investissement de proximité
- FMI** : Fonds monétaire international
- FRNG** : Fonde de roulement net global
- LCR** : Lettre de change relevé
- NIF** : Numéro fiscal
- NIS** : Numéro statistique
- OAC** : Obligation convertible en action
- OBSA** : Obligation a bon de souscription d'action

**OCB** : Organisme de crédit-bail

**OCDE** : Organisation de coopération de développement économique

**OPF** : L'OFFRE A PRIX FIX

**OPF** : L'offre Prix ferme

**OPM** : L'offre prix minimal

**OPO** : L'offre prix ouvert

**ORA** : Obligation remboursable en action

**PIB** : Produit intérieur brut

**PME** : Petite et moyen entreprise

**PMI** : Petite et moyenne industrie

**SBA** : Small business administration

**SCR** : Société spécialisée dans capital risque

**SPA** : Société par action

**TPE** : Très petite entreprise

**TVA** : Taxe sur la valeur ajoutée

**UE** : Union européenne

**VA** : Valeur ajoutée

# Sommaire

Introduction générale .....	10
-----------------------------	----

## Chapitre I : Généralité sur la PME

Introduction .....	14
Section 01 : Historique de PME en Algérie .....	15
Section 02 : Les caractéristiques et les objectifs de PME .....	26
Conclusion .....	35

## Chapitre II : Le financement d'investissement des PME

Introduction .....	37
Section 01 : Notion de financement .....	38
Section 02 : Le crédit d'investissement .....	56
Conclusion.....	65

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

Introduction .....	67
Section 01 : Les concepts généraux sur la Banque algérienne de prêt populaire. ....	68
Section 02 : le cas de l'octroi du crédit d'investissement .....	74
Conclusion.....	93
Conclusion générale .....	95

## Bibliographie

## *Liste des tableaux*

<b>Tableau N° 01</b> : les limites de PME .....	19
<b>Tableau N°02</b> : Définition de l'UE des PME. ....	22
<b>Tableau N°03</b> : Définition française de la PME.....	23
<b>Tableau N° 04</b> : Définition canadienne de la PME .....	23
<b>Tableau N°05</b> : Définition de la PME au Japon.....	23
<b>Tableau N °06</b> : Les seuils des critères quantitatifs de la SBA.....	24
<b>Tableau N°07</b> : critères de définition des PME en Chine .....	25
<b>Tableau N°09</b> : Les avantages et les inconvénients de chaque forme de financement. ....	55
<b>Tableau N°10</b> : Evolution de la capitale de banque populaire d'Algérie (CPA) .....	69
<b>Tableau N°11</b> : bilan financier partie actif année 2019.....	79
<b>Tableau N° 12</b> : bilan financier partie passif année 2019 .....	80
<b>Tableau N° 13</b> : bilan financier partie actif année 2020 .....	81
<b>Tableau N° 14</b> : bilan financier partie passif année 2020 .....	82
<b>Tableau N° 15</b> : bilan financier partie actif année 2021.....	83
<b>Tableau N°16</b> : bilan financier partie passif année 2021 .....	84
<b>Tableau N° 17</b> : bilan fonctionnelle partie actif des années 2019 ,2020 ,2021 .....	85
<b>Tableau N°18</b> : bilan fonctionnelle partie passif des années 2019 ,2020 ,2021.....	85
<b>Tableau N°19</b> : calcule de fonde roulement net globale .....	86
<b>Tableau N° 20</b> : besoin de fonds de roulement BFR.....	87
<b>Tableau N° 21</b> : trésorerie nette .....	88
<b>Tableau N°22</b> : Calcul ration de rentabilité .....	90
<b>Tableau N° 23</b> : Calcule de capacité d'autofinancement (CAF).....	90
<b>Tableau N° 24</b> : Calcule de capacité de paiement de crédit financier.....	91
<b>Tableau N°25</b> : d'amortissement de crédit.....	91

:

## *Liste des figures*

<b>Figure N°01</b> : Les sources de financement.....	01
<b>Figure N°02</b> : La structure opérationnelle du crédit populaire Algérie .....	70
<b>Figure N° 03</b> : Organigramme de l'agence CPA 101 .....	73
<b>Figure N° 04</b> : Représentation graphique du fonds de roulement .....	86
<b>Figure N° 05</b> : Présentation graphique besoin de fonds de roulement (BFR) .....	88
<b>Figure N° 06</b> : Présentation graphique de trésorerie .....	89

Depuis quelques années, les organismes internationaux se sont lancés dans des programmes d'action visant à étudier la dynamique entrepreneuriale et les politiques mises en œuvre par les pays pour stimuler et faciliter la création d'entreprise. Dans un contexte de faible croissance économique et de libéralisation des marchés, la création d'entreprises quel que soit son type, occupe aujourd'hui une place incontournable au sein de développement économique des pays.

C'est pourquoi les apports de l'entrepreneuriat à l'économie et à la société concernent la création d'entreprise, la création d'emplois, l'innovation, le développement de l'esprit d'entreprendre dans les entreprises, organisations et l'accompagnement de changements structurels, création d'entreprises constitue, très souvent, une modalité forte d'accompagnement des processus de mutations structurelles et de changements de l'environnement politique, technologique, social ou organisationnel.

Toutefois la création d'entreprise proprement attire de plus en plus l'attention, au point que ses statistiques reflètent la dynamique économique d'une région ou d'un pays. A la différence des grandes entreprises et groupes industriels, les PME sont devenues dès les années 70 un acteur principal de la croissance économique des nations. C'est pourquoi la création des PME constitue le moteur de renouvellement du tissu économique et de création d'emploi et de richesse ainsi que la production de biens et de services. L'Algérie et depuis son indépendance a essayé de développer le secteur industriel pour diversifier et améliorer son économie. C'est pourquoi elle s'est intéressée de plus en plus à la création des PME vers la fin des années 80.

La wilaya d'Alger est comptée parmi les régions qui jouissent d'un certain pouvoir d'attractivité et de compétitivité, elle est dotée d'un tissu économique important. C'est pourquoi on a choisi cette wilaya pour interpréter notre étude, et plus précisément au niveau de la commune d'Alger qui a un nombre important de PME. Dans ce travail, nous avons essayé d'explorer la problématique de financement de la PME dans le cadre de sa relation avec la banque en essayant de faire ressortir des sources de financements de ces catégories d'entreprises et on exige de crédit d'investissement accordés par la banque aux PME.

### ❖ **Problématique de la recherche**

Ainsi, l'objet de notre recherche est le financement de l'investissement des PME par un crédit bancaire cas d'étude CPA. Il s'agit notamment de répondre à la question suivante :

**Quelles sont les formules de financement d'investissement pour les petites et moyennes entreprises ? (en particulier au niveau de la banque CPA) ?**

Autour de cette question centrale, plusieurs questions subsidiaires peuvent découler à savoir :

- En quoi consiste la PME. ?
- Quelles sont les modes de financement de la PME ?
- Quelle sont la condition d'octroi D'un crédit d'investissement au CPA ?

### ❖ Les hypothèses de recherche

Pour répondre à la problématique précédentes trois hypothèses ont guidé notre recherche :

- H1 : les PME font des choix financiers en utilisant des outils d'analyse leur permettant de choisir les sources les plus appropriées à leurs besoins et les moins coûteuses.
- H2 : la formule de financement optimale peut être combinée a d'autres formules
- H3 : le CPA va développer des produit de financement plut adapter aux besoins spécifique des PME

### ❖ Méthode de recherche

Pour répondre à notre problématique, nous organisons notre travail ainsi :

Pour bénéficier d'un crédit d'investissement, la PME doit présenter un projet porteur et une bonne santé financière. Pour répondre à cette préoccupation nous avons exploité (utilisé) une bibliographie sur le crédit d'investissement et le mode de financement des petites et moyennes entreprises en premier lieu.

Par ailleurs, j'ai effectué un stage à la banque du crédit populaire d'Algérie, Alger centre. Affilié à une étude d'un dossier pour l'octroi d'un crédit d'investissement pour l'acquisition d'une matérielle de production des produits pharmaceutique. Ainsi, notre travail est subdivisé en 2 parties :

- La première partie théorique intitulé généralité de PME, il est divisé en deux chapitre :

Le premier chapitre concerne les petites et moyennes entreprises et une étude de notion de base avec une mention de la somme de ses divers concepts, typologie, caractéristique et son objectif, importance et rôle.

Et deuxième chapitre concerne le financement des PME ces déférent modes et son importance, Apres on a passé sur le crédit d'investissement ces déférent types et les risque et les garanties liée aux ce crédit.

- La deuxième partie pratique intitulée de financement des petites et moyennes entreprises par le crédit d'investissement

- Présentation et fonctionnement de l'organisme d'accueil
- Le cas de l'octroi de crédit d'investissement par la banque de crédit pupillaire d'Alger CPA ,101. DIDOUCHE Mourad, Algérie.

**Introduction**

Les PME représente un secteur très important dans l'économie moderne et dans les pays en développement en particulier, ce secteur joue un rôle dans l'absorption du chômage, apporter des valeurs ajoutées, augmenter le PIB, Etc.

Les petites et moyennes entreprises sont devenues très importantes en Algérie, alors que notre pays cherche des alternatives au secteur des hydrocarbures et la diversification de l'économie nationale en créant de nouvelles sources de développement permanent.

Le gouvernement algérien cherche à moderniser l'environnement ou fonctionnent ces institutions et améliorer leurs performance pour la promotion de l'économie nationale, mais ces institutions souffrent encore de nombreuses difficultés, notamment administratives, des contraintes liées au foncier industriel, la difficulté d'accès aux ressources humaines efficaces, les difficultés technologiques, et le plus gros problème celui concerné du côté financier, ce dernier représente un facteur clé pour le succès des petites et moyennes entreprises, et il existe plusieurs sources de financement pour ces institutions, chaque source a ses avantages et ses inconvénients.

L'Etat Algérien a contribué à la création de nombreuses organisations qui aident les PME dans l'obtention du financement nécessaire pour répondre à leurs besoins, afin de réaliser ses objectifs, et prouvé leurs capacités d'apporter les changements dans l'économie nationale.

L'objet de ce premier chapitre est d'enrichir en concepts fondamentaux notre étude sur Les (PME) par la présentation des différentes notions et la description de leurs caractéristiques et typologie et d'autres choses liées au sujet.

**Section 01 : Historique de PME en Algérie**

La petite et moyenne entreprise est un acteur majeur dans toutes les économies du monde en jouant un rôle fondamental dans le processus de développement économique et social à travers sa contribution à la croissance et à la création de l'emploi.

Les PME sont un facteur essentiel de stabilité sociale et de dynamisme économique, néanmoins, il n'existe pas une définition précise et unique de la petite et moyenne entreprise, il est possible de dégager des caractéristiques communes des pme et d'énumérer un nombre de critères quantitatifs et qualitatifs qui sont généralement utilisés pour définir les pme.

**1. Historique**

Après l'indépendance, l'Etat algérien a eu recours à la planification centralisée et cela en constituant de grandes entreprises publiques et production de bien et de services, et en nationalisant les terres afin de couvrir les différents besoins, mais l'Etat s'était rendu compte qu'il était souhaitable de décentraliser la fabrication de quelques produits et ce pour bénéficier d'avantages de l'externalisation (la sous-traitance).

C'est ainsi que la première génération des PME avait obtenu son premier rôle. Le processus de développement de PME a connu trois principales périodes :

- **La période 1962-1982 :**<sup>1</sup>

A la veille de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient étaient aux mains des coloniaux. Just après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers :

Elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales.

Le premier code des investissements qui a été promulgué en 1963 n'a pas eu d'effets notables sur le développement du secteur des PME et ce malgré les garanties et les avantages qui comptait accorder aux investisseurs nationaux et étrangers. Cette période est caractérisée également par l'adoption d'une économie planifiée à prédominance public et d'une industrialisation basée sur des industries de biens d'équipement et des produits intermédiaires.

Le nouveau code des investissements N°66/284 qui a été promulgué le 15-09-1966 a essayé de faire jouer au secteur privé son rôle dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce code a obligé les entrepreneurs privés d'obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la Commission Nationale des Investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention

---

<sup>1</sup> MAAMRI N **la réalité de financement des pme en Algérie**, une introduction adressée à la journée d'études ; quelle place pour les pme dans une nouvelle stratégie industrielle en Algérie ,18mai2016, université de bouira

d'agrément a fait dissoudre la CNI en 1981. A vrai dire, la PME a été considérée durant toute cette période comme « appoint » au secteur public car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier laissant en marge le secteur privé se débrouiller comme il peut.

De ce fait, le promoteur privé a investi des créneaux qui nécessitent peu une maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiée, à savoir le commerce et les services. Une fiscalité lourde, une législation du travail rude et la fermeture du commerce extérieure, telles étaient les principaux blocages de cette période pour l'émancipation de la PME privé.<sup>1</sup>

- **La période 1982-1988**

On assiste dans cette période à un repositionnement du cadre juridique et administratif de PME. Cela s'explique principalement par la mondialisation et l'adhésion aux principes de l'économie de marché. Ce changement se concrétise par la création d'un nouveau cadre législatif, 1982, par la loi N°82-11 du 21-08-1982 relative à l'Investissement économique privé national.

Du fait de ce changement, le gouvernement accorde au secteur privé un rôle complémentaire dans certaines activités. Suite à cela, on assiste à la création de l'office pour l'orientation, le suivi et la coordination de l'investissement privé en 1983 accompagné par l'ouverture de la Chambre Nationale de Commerce aux entreprises privées en 1987.<sup>2</sup>

- **A partir de 1988**

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales tels que le FMI et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part et à l'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques et a contribué au développement des PME dans certaines activités de l'économie. Les activités concernent la transformation des métaux ainsi que les Petites industries mécaniques et électroniques.

Les changements d'orientations de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage à l'économie vers l'organisation marchande. L'Etat a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économiques, au système juridique pour le développement de

---

<sup>1</sup> Farida M, **PME et compétitivité en Algérie**, revue économie & management, N°9, octobre 2009.

<sup>2</sup> Benmadi S, **Le programme national de mise à niveau au profit des Petites et Moyennes Entreprises (PME) Algériennes –Etude de cas : AND-PME**, mémoire de magistère en sciences commerciales, Option commerce international, Ecole Des Hautes Etudes Commerciales EHEC, Alger,2012/2013. p30.

l'investissement et la promotion des PME telles que le nouveau code d'investissement qui a été promulgué le 05-10-1993 relatif à la promotion de l'investissement.

Ce code a eu pour objectifs la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties. Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé ce qui a porté les autorités à promulguer en 2001 l'ordonnance relative au développement de l'investissement ordonnance N°01-03 du 20-08-2001 et la loi d'orientation sur la promotion de la PME loi N° 01-18 du 12-12-2001.

L'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définit et fixe entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mise en œuvre. Elles prévoient également la création d'un fonds de Garantie des prêts accorder dès par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissement publics et investissements privés.<sup>1</sup>

## **2 Définition de PME en Algérie**

La définition de la PME est indispensable pour la différencier de la grande entreprise notamment lors de la mise en œuvre d'une politique à son égard. En Algérie, il n'existe pas encore de définition communément admise de la PME. Toutefois, le ministère de la PME et de l'industrie avance la définition suivante : « est considéré comme PME/PMI toute unité de production de biens et/ou de services employant de 1 à 250 personnes dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le totale du bilan annuel n'excède pas 500 millions de DA et qui respecte les critères d'interdépendance ». Cette définition met l'axe sur les trois critères principaux : l'effectif, le chiffre d'affaires et l'interdépendance de l'entreprise<sup>2</sup>

## **3. Notion de base sur les PME**

Le terme PME englobe des définitions qui varient d'un auteur à l'autre, d'un pays à l'autre et parfois dans un même pays nous trouverons de différentes définitions, en fonction des

---

<sup>1</sup> Samy M, **Facteurs clés de performance économique des PME Algérienne, La mise à Niveau des PME Algériennes, La Culture Managériale & La Problématique Commerciale et Marketing** –Cas d'Etude : Euro Développement PME « EDPME » Secteur Agroalimentaire, mémoire de magistère, option management commercial, Ecole Des Hautes Etudes Commerciales (EHEC), Alger, 8<sup>ème</sup> promotion, pp 49-50.

<sup>2</sup> Noredine Ch, **L'audit Interne entant qu'un outil d'amélioration de la performance des PME** –Cas CFAO Technologies, mémoire de magistère en science commerciale, option mangement commerciale, Institut National Du Commerce, Alger, 2006/2007, pp 7-8

programmes gouvernementaux. Néanmoins, les variables communément utilisées pour définir les PME restent le nombre de salariés, le chiffre d'affaires et le total du bilan. Dans la même section, nous analyserons les principales caractéristiques de la petite et moyenne entreprise, à savoir : son organisation, sa gestion et ses caractéristiques financières, Et mettre en évidence l'importance économique et sociale des PME, leur participation à l'absorption du chômage et à la création de richesses. Parmi ces notions, mentionnons plusieurs définitions.

### **3.1 Les différentes définitions de PME**

#### **3.1.1 Quelques définitions de la PME**

On peut distinguer plusieurs approches, selon le type d'intérêt qu'on porte aux PME, Qui donne lieu à plusieurs types de définitions.

##### **A. Définition générale :**

Frédéric Teulon définit les PME "petites et moyennes entreprises" comme étant « des firmes dans lesquelles les chefs d'entreprises assurent personnellement les responsabilités financières, techniques et sociales. Quel que soit leur forme juridique. Selon le critère le plus usité, les petites et moyennes entreprises sont de 10 à 500".<sup>1</sup> Les petites entreprises "incluses dans les PME" sont celles qui emploient de 10 à 50 salariés.

##### **B. Définition selon l'institut national des statistiques :**

Selon l'institut national des statistiques et des études économiques, la PME est une entreprise de moins de 500 salariés, cette définition facilite le recueil statistique et permet une exploitation pertinente des données avec les décompositions en tranche.

##### **C. Définition selon LASARY :**

D'après LASARY "les PME ce sont celles dont les effectifs employés ne dépassent Pas 500 Salariés. Ce critère est en quelque sorte critiquable dans la mesure où on inclura dans le pourcentage aussi Bien les micro-entreprises que les PME-PMI Performante, structurées".<sup>2</sup>

#### **3.1.2 Définition selon deux approches**

##### **A -Définition selon l'approche quantitative**

Selon Bernard Belletane, Nadine Levrato et Bernard Paraque dans leur ouvrage Intitulé: "diversité économique et mode de financement des PME" voient que la PME Est appréhendée de manière qualitative ce qui fait surgir une première difficulté qui celle de la disponibilité des indicateurs permettant de les identifier statistiquement.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> FREDERIK T, "vocabulaire économique", collection que sais-je, Edition, Alger, 1996, p 93.

<sup>2</sup> LASARY, "Economie d'entreprise", Edition El dar el othmania, Alger, 2007, p 12

<sup>3</sup> Belletane, B. Paraque. « Diversité économique et mode de financement des PME » Edition l'Harmattan. Paris, février, 2001, p 26.

En retenant donc comme critère selon cette approche les effectifs puis le chiffre d'affaires : La PME est définie par opposition à une grande entreprise comme une société employant moins de 500 salariés. Pour éliminer les effectifs liés à la taille qui seraient produit par l'utilisation d'indicateur en valeur (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, investissement ...).

La définition de la PME la plus courante est celle qui emploie entre 10 à 500 salariés, il existe cependant des variations selon les textes, les entreprises qui emploient au-dessous de 10 salariés relevant théoriquement de l'artisan, celle qui emploient au-dessus de 10 salariés sont considérées comme des grandes entreprises. Il faut souligner tout de suite l'ambiguïté de cette donnée, s'agit-il de l'effectif total ou de l'effectif « productif" ce qui pose les problèmes de classification. Parmi les critères les plus utilisé en plus de l'approche des effectifs on trouve le chiffre d'affaires : tout comme le nombre d'effectif employés, et correspondant au total des ventes, le chiffre d'affaires reflétant l'importance économique relative d'une entreprise, est pris en considération pour une définition plus appropriée et significative de la PME. Selon la Small business Administration, est considérée comme PME toute entreprise ne dépasse pas les limites suivantes, qui peuvent varier suivant le sous-secteur à l'intérieur du groupe sectoriel décrit dans ce tableau.

**Tableau n°01 : Les limites de la PME**

<b>Groupe d'industrie</b>	<b>Critère selon l'industrie</b>	<b>Intervalles des limites</b>
<b>Commerce de gros</b>	Travailleur occupés	Moins de 100
<b>Construction</b>	Recette maximale Annuelles	De 7 à 17 millions de Dollars Selon Le sous-secteur
<b>Transport</b>	Recette maximale Annuelles	De 1 à 25 millions de Dollars selon Le sous-secteur

Source : Centre National des PME.

**B- Définition selon l'approche qualitative :**

L'approche qualitative dénommée également approche théorique, sociologique ou encore analytique par son caractère descriptif, colle beaucoup avec la réalité économique.

L'étude qualitative se base en principe sur :

La dimension humaine et qualité de la gestion de l'entreprise, les stratégies et les objectifs de la direction, et autres tels que le manque de position de force sur le marché, les difficultés d'obtenir des crédits. Parmi les autres définitions rencontrées :

"La petite et moyenne entreprise est avant tout une entreprise juridiquement si non financièrement indépendante opérant dans les secteurs primaires manufacturiers ou des services et dont les responsabilités incombent le plus souvent à une personne sinon à deux ou trois personnes, en général seuls propriétaires du capital".<sup>1</sup>

### **3.1.3 Les critères d'identification des PME**

Généralement on distingue notamment deux types de critères : critères quantitatifs et Critères qualitatifs.

#### **❖ Les critères quantitatifs**

Les critères quantitatifs utilisés s'efforcent principalement de cerner l'aspect dimension de l'entreprise en privilégiant l'un ou l'autre aspect représentatif de la taille. Parmi eux, nous trouvons soit à titre unique soit combinés entre eux le chiffre d'affaires (CA), la valeur ajoutée (VA), l'effectif et le capital investi.

Tous ces éléments n'ont cependant pas la même pertinence. Certains se révèlent peu représentatifs de la réalité de la dimension de l'entreprise et d'autres s'avèrent difficile à évaluer.

#### **A- Le chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires est un critère assez courant, utilisé pour caractériser l'importance d'une entreprise. D'après cet indicateur, l'entreprise pourrait être identifiée à partir d'un chiffre, qui est considéré comme un seuil par lequel l'entreprise peut être classée comme Petite, moyenne ou grande.

#### **B- La valeur ajoutée :**

Ce critère traduit réellement l'importance de l'activité de l'entreprise et sa contribution à l'évolution du revenu national ou le produit intérieur brut (PIB). Il exprime Plus clairement la contribution des différents facteurs qui ont réalisé la production de l'entreprise

#### **C- Le capital investi :**

Selon ce critère, le capital des PME ne doit pas dépasser une certaine limite différente d'un pays à un autre, suivant le degré de croissance économique du pays et l'arborescence de la rareté d'élément de production.<sup>2</sup>

#### **D- Le nombre d'employés :**

C'est le critère le plus retenu par la majorité des pays puisqu'il est facile à déterminer, reflète ainsi le rôle joué par l'entreprise afin de réduire le taux de chômage. Ce critère dépend de la

---

<sup>1</sup> JULIEN P- et les autres, "**la petite entreprise**", Edition Vuibert, Paris, 1987, p 56.

<sup>2</sup> ISABELLE F « **la PME face à sa banque** » Edition PERFORMA, France 1989, p 18

nature du contrat voire du secteur d'activité. A côté de ces critères mesurables on trouve autres critères qualitatifs.

#### ❖ **Les critères qualitatifs**

Le critère qualitatif rejoint plus la réalité socio-économique par caractère descriptif. Les différentes définitions qualitatives de la PME mettent l'accent sur la relation de l'entreprise avec son environnement.

Il s'agit d'une approche beaucoup plus managériale et organisationnelle.

#### **A- La propriété :**

En général c'est le secteur privé qui possède les PME, le patrimoine peut provenir des apports de la famille, épargnes personnelles, prêts d'amis consentis lors du démarrage.

#### **B- La responsabilité :**

C'est le propriétaire qui assume la responsabilité directe et finale, c'est lui le directeur et l'organisateur de l'administration, il est chargé de beaucoup de fonction, par exemple : l'administration, le financement, le marketing... etc.

Ces fonctions sont assumées par d'autres personnes dans des grandes entreprises.

#### **C- L'autonomie financière :**

L'entreprise dont le capital n'est pas détenu à 25 % et plus, par une ou plusieurs personnes, ne correspond pas à la définition de la PME.

#### **D- La part de marché :**

Les positions de monopole, oligopole ou de concurrence parfaite sont très variables elles dépendent de la façon dont on définit les produits étudiés, de ce fait, cette approche se Révèle souvent insuffisante pour séparer la PME de la grande entreprise.<sup>1</sup>

### **3.1.4 Définitions les plus connues**

Comme nous l'avons cité en haut, les définitions de la PME sont multiples et différentes d'un pays à un autre. Nous avons choisi les définitions officielles les plus connues et aussi les plus intéressantes, à savoir : celle de l'union européenne, du Japon, des Etats-Unis, du France et de la Chine.

---

<sup>1</sup> Idem , p19

❖ **Définition dans les pays industrialisé (les pays développés)**

**L'union européenne, France, Japan, Etats-Unis, la chine, canada**

**A- La définition de l'union européenne (UE) :**

En raison des divergences des politiques économiques des pays de l'union Européenne et des définitions données à la PME, la commission européenne a adopté en 1996 la recommandation 96/280/CE portant sur la définition commune à cette catégorie d'entreprise pour faciliter la mise en œuvre des programmes d'aide aux PME européennes et de promouvoir l'entrepreneuriat.

La commission européenne a pris en compte des critères quantitatifs (effectifs, chiffre d'affaires et/ou total du bilan) et l'indépendance financière de l'entreprise. La CE a distingué trois (03) catégories de PME ; la micro-entreprise, la petite entreprise et la moyenne entreprise. Les seuils de cette définition (voir tableau N.02) ont été modifiés le 6 mai 2003 par la recommandation 2003/261/CE. Cette nouvelle définition est entrée en vigueur<sup>1</sup> le 1er janvier 2005.

**Tableau n°2 : Définition de l'UE des PME.**

<b>Entreprise</b>	<b>Effectif</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Total bilan</b>	<b>Autonomie financière</b>
<b>Micro</b>	De 01 à	< 2 millions	< 2 millions	25% ou
<b>Entreprise</b>	09 employés	€	€	Plus De
<b>Petite entreprise</b>	De 10 à 49 employés	<10 Millions €	<10 Millions €	Capital OÙ Des
<b>Moyenne entreprise</b>	De 50 à 249 Employés	< 50 Millions €	<43 Millions €	Droits de Vote D'une autre Entreprise.
<b>Grande entreprise</b>	Plus de 250 Employés	< 50 Millions €	<43 Millions €	

Source : revue problèmes économiques, octobre 2005, n° 2885, p 9.

**B- En France :** Une PME est une entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros.

<sup>1</sup> Art 3 de la recommandation 2003/261/CE concernant la **définition des micros, petites et moyennes entreprises**, Journal officiel de l'Union européenne N° C(2003) 1422 du 20/05/2003.

Tableau n°3 : Définition française de la PME.

Entreprise	Effectif	Chiffre d'affaires	Bilan annuel
<b>Micro</b>	De 01 à 09	-	-
<b>L'entreprise</b>	Employés		
<b>Petits entreprise</b>	De 10 à 49 Employés	<40 millions €	<5 Millions €
<b>Moyennes entreprise</b>	De 50 à 500 Employés	<70 millions €	<27 Millions €

Source : Revue problèmes économiques op.cit., p 10

### C. Canada

Au Canada L'établissement qui emploie en moyenne moins de 500 personnes pour une année donnée. Ne doit pas avoir un actif supérieur à 25 millions de dollars et ne doit pas être détenue à plus de 25 % de son capital par une entreprise de plus grande importance

Tableau N°04 : Définition canadienne de la PME

<b>Micro-entreprise</b>	1-4 employés
<b>Petite entreprise</b>	5-99 employés
<b>Moyenne entreprise</b>	100-499 employés
<b>Grande entreprise</b>	500 employés et plus

Source : [http://www.ic.gc.ca/eic/site/cissic.nsf/fra/h\\_00005.html#pindex](http://www.ic.gc.ca/eic/site/cissic.nsf/fra/h_00005.html#pindex). Consulter le 03-05-2023

### D- Au Japon :

La définition de la PME au Japon s'appuie sur l'effectif et capital/investissement, ces deux critères sont différents selon les secteurs d'activité comme le montre le tableau N04 ci-dessous

Tableau N° 05 : Définition de la PME au Japon.

Secteur d'activité	Nombre d'employé	Capital
<b>Fabrication, construction et transport</b>	Moins de 300 personnes	Moins de 300 millions de yens
<b>Commerce de gros</b>	Moins de 100 personnes	Moins de 100 millions de yens
<b>Industrie de service</b>	Moins de 100 personnes	Moins de 50 millions de yens
<b>Commerce de détail</b>	Moins de 50 personnes	Moins de 50 millions de yens

Source : Etude économiques de L'OCDE, Turquie, 1994, p 11

**E- La définition de la PME aux Etats-Unis :**

La définition officielle de la PME donnée par la Small business administration (SBA) aux Etats-Unis est la plus difficile mais la plus complète. La SBA a utilisé trois critères qualitatifs pour définir la PME et a fixé les seuils pour les critères quantitatifs dans une table standard regroupant des secteurs, des sous-secteurs et toutes les activités économiques.

Selon la SBA, une entreprise doit répondre à ces trois critères<sup>20</sup> pour être considérée comme PME<sup>1</sup> :

- ✓ Une entreprise à but lucratif
- ✓ Elle doit être détenue et gérée de façon indépendante.
- ✓ Ne doit pas être dominante dans son secteur d'activité.

Les seuils des critères quantitatifs sont fixés pour chaque activité dans la « Table of Small Business Size Standards » que nous avons résumé dans le tableau N 05 ci-après, en prenant en compte que les principaux<sup>21</sup> secteurs.

**Tableau n°.06 : Les seuils des critères quantitatifs de la SBA**

Les secteurs d'activité	Chiffre d'affaires	Effectifs	Autres critères
<b>Agriculture, foresterie Et pêche</b>	De 0,75 à 17 millions de dollars US selon les sous-secteurs		
<b>Mines, carrières et extraction du pétrole et gaz</b>	De 7 à 12,5 millions Pour certaines activités	Inférieur à 500 Employés	Moins de 4 Millions de Mégawatts/ heure
<b>Construction</b>	De 7 à 33,5 millions		
<b>Manufacture</b>		De 500 à 1500 selon Les sous-secteurs	
<b>Commerce de gros</b>		Inférieur à 100	
<b>Commerce de détail</b>	De 7 à 35,5 millions	Moins de 50 et moins de 200 pour certaines activités	
<b>Transports</b>	De 7 à 35,5 millions	De 500 à 1500 pour Certaines activités	
<b>Hôtellerie et Restauration</b>	De 7 à 35,5 millions		
<b>Finance et assurance</b>	Moins de 7 millions		Moins de 175 millions d'actif pour certaines activités

Source : conception personnelle en se référant à la table SBA : disponible sur le lien suivant

[http://www.sba.gov/sites/default/files/files/Size\\_Standards\\_Table\\_updated%20070213\(2\).PDF](http://www.sba.gov/sites/default/files/files/Size_Standards_Table_updated%20070213(2).PDF). Consulter le 09-06-2023

<sup>1</sup> Pairault. T, Wang, w « **A propos du financement des PME** » paru in Techniques financières et développement, n°79, p 1.

**F- La définition de la PME en Chine**

La définition chinoise de la PME, donnée par le règlement administratif Provisoire après le vote d'un texte législatif de l'assemblée nationale de 2002, est très complexe. Celle-ci regroupe les PME en sept (06) secteurs d'activités combinant trois critères (**effectifs, chiffre d'affaires et total de l'actif**). Chaque secteur combine deux ou trois critères avec des seuils différents d'un secteur à un autre. La Chine est le seul pays où des entreprises de 3000 employés (**secteurs Construction et transports**) sont considérées comme des PME.

**Tableau N.07 : critères de définition des PME en Chine**

Secteurs	Critères	Petits entreprise	Moyenne entreprise
<b>Industrie</b>	Nombre d'employés	<300	300-2000
	Chiffre d'affaires en millions de Yuan	<30	30-300
	Actif en millions de Yuan	<40	40-400
<b>Construction</b>	Nombre d'employés	<600	600-3000
	Chiffre d'affaires en millions de Yuan	<30	30-300
	Actif en millions de Yuan	<40	40-400
<b>Commerce de Gros</b>	Nombre d'employés	<100	100-200
	Chiffre d'affaires en millions de Yuan	<30	30-300
<b>Commerce de Détail</b>	Nombre d'employés	<100	100-500
	Chiffre d'affaires en millions de Yuan	10-150	10-150
<b>Transports</b>	Nombre d'employés	<500	500-3000
	Chiffre d'affaires en millions de Yuan	<30	30-300
<b>Poste et Transmission</b>	Nombre d'employés	<400	400-1000
	Chiffre d'affaires en millions de Yuan	<30	30-300
<b>Logement et Hôtellerie</b>	Nombre d'employés	<400	400-800
	Chiffre d'affaires en millions de Yuan	<30	30-150

Source : Pairault. T, Wang, w « **A propos du financement des PME chinoises** » paru in **Techniques financières et développement**, n°79, p 2. Consulter le 1-09-2023

❖ **Dans les pays en voie de développement**

L'environnement social, économique et financier, étant différent d'un pays à un autre, il s'ensuit qu'une définition de la PME change aussi. Les conditions de marché en ayant jamais été satisfaites il a fallu attendre les années 70 pour que les pays du tiers monde soient conscients de l'importance des PME.

**A-En Egypte :**

Les PME sont identifiées essentiellement par le nombre des employés (entre 10 et 50) se sont pratiquement des entreprises industrialisées.<sup>1</sup>

**B- En Maroc :**

Les PME sont définies comme suit : "toute espace de production localisé, inscrit à une patente ou non (informel, souvent à domicile), structuré ou non, qui développe une activité productive et qui a un chiffre d'affaire à 5 millions de DHS".<sup>2</sup>

**Section 02 : Les caractéristiques et les objectifs de PME**

Dans le cadre spécifique des PME, qui composent la majorité de la démographie des entreprises, nous pouvons souligner les caractéristiques spécifiques si différentes des grands groupes<sup>3</sup> :

- **La petite taille** : associée à des contacts directs, une distance hiérarchique moindre, des relations de travail plutôt informelle. Elle permet d'opposer la PME aux grandes entreprises plus anonymes, fortement hiérarchisées et formalisées.
- **La Centralisation** : voire la personnalisation de la gestion autour du propriétaire dirigeant.
- **Faible spécialisation** : au niveau de la direction, des employés et équipements. Dans une PME,

La direction assume les aspects stratégiques, commerciaux et les rapports avec les institutions aussi bien que des tâches opérationnelles de production. Les employés doivent généralement être capables de changer de poste de travail ou de fonction. Les équipements doivent permettre la flexibilité de la production en étant capables de produire à un coût compétitif des petites séries variées.

- **Stratégie intuitive ou peu formalisée** : le dirigeant est suffisamment proche de ses collaborateurs et employés pour leur expliquer oralement les changements qu'il impose sans formaliser par écrit sa stratégie
- **Des systèmes d'information interne et externe peu complexes et peu organisés** : dans les PME le dialogue et le contact direct sont préférés aux mécanismes formels et écrits

---

<sup>1</sup> <https://wikimemoires.net/2011/03/petite-et-moyenne-entreprise-definition> consulter le 1-1-2023

<sup>2</sup> [https://cpa.enset-media.ac.ma/definition\\_pme\\_maroc\\_et\\_europe.htm](https://cpa.enset-media.ac.ma/definition_pme_maroc_et_europe.htm) consulter le 6-6-2023

<sup>3</sup> DEBBAHI Y, **le cadre conceptuel des petites et moyennes entreprises** : diversité et spécificité, Disponible sur le site : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/147181> , consulté le 07/08/2023

- **Forte proximité des acteurs (proximité entre patron et employés) :** cette proximité permet au dirigeant de la PME de maintenir son empire sur l'entreprise et son évolution, ce qui constitue un facteur clé de flexibilité et de la réactivité qui assurent la compétitivité de ces entreprises. on peut également ajouter :
  - La concentration du management dans les mains parfois d'un décideur en opposition aux décisions prises en équipe.
  - Capacité d'adaptation rapide aux événements et aux fluctuations de l'environnement économique et ce, grâce à la simplicité de leurs structures et la faiblesse de leurs engagements, cette capacité d'adaptation à l'environnement dépendra de la capacité du dirigeant à pouvoir sélectionner, transmettre et interpréter les informations.
  - Des ressources humaines limitées car les collaborateurs en PME sont généralement moins nombreux et plus polyvalents au niveau des fonctions, il y a donc moins de spécialistes ou profit de talents plus généralistes qui ne peuvent pas couvrir l'ensemble des domaines de compétences nécessaires à l'entreprise.
  - D'innover rapidement pour s'adapter au marché.
  - La plupart des dirigeants de PME privilégient l'indépendance et la pérennité de leur Entreprise à sa croissance.

## **1. Les forces et faiblesse des pme**

### **1.1 Les Forces**

La PME ne peut être considérée comme un simple modèle réduit de l'entreprise ou pire encore comme l'inverse de la grande entreprise. Elle est une entité propre qui possède des atouts originaux <sup>1</sup>

- **La flexibilité**

La flexibilité peut être définie comme la capacité de s'adapter rapidement aux variations Qualitatives et quantitatives de l'environnement. La capacité d'adaptation à la conjoncture est Essentielle, cette qualité se trouve en particulier chez les PME.

Cela revient à dire que les Grandes entreprises se caractérisent par une certaine rigidité de structure défavorable à L'adaptation rapide au changement, ce sont souvent handicapés et paralysés par leur bureaucratie Interne et la longueur de leur communication. Le tissu de la

---

<sup>1</sup> Azzouzi. B, « **PME et stratégie du développement** », Edition rabat, 1997.p56.

PME réagit à un déséquilibre Économique de manières différentes selon des situations respectives des entreprises.

- **L'efficacité**

Etant donné que les charges de structures sont plus faibles dans ce type d'entreprise. Les PME vont obtenir par conséquent un coût de revient plus faible que celui des grandes firmes. De ce fait elles peuvent aisément maîtriser l'ensemble des données de leur environnement.

- **La qualité et simplicité des relations sociales**

La modestie de la taille des PME leur permet une gestion du personnel plus efficace et plus économe : Plus efficace parce qu'elle se traduit souvent par une grande souplesse d'utilisation de la main d'œuvre et par une meilleure implication de celle-ci, plus économe parce que la main d'œuvre y est en générale moins qualifiée et peu syndicalisée ce qui tend à réduire le coût du travail.

- **L'interactivité**

Selon les rapports d'Olivier Williamson au cours des années 80, l'interactivité est présentée comme une voie stratégique, découlant d'une spécialisation dans la « chaîne de valeurs » pour l'entreprise. Elles sont considérées comme :<sup>1</sup>

- Une cellule de richesse.
- Une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique, d'absorption de chômage, etc.
- Leurs coûts salariaux sont beaucoup moins élevés que dans les grandes entreprises, quoique, Elles ont amorti les effets de crise au cours des dernières années
- La souplesse de leurs structures de décision et leur réactivité leur permet très souvent de saisir les meilleures opportunités, notamment sur des marchés où le cycle de vie des produits est court
- Dans la mesure où la petite entreprise recherche naturellement la flexibilité, le recours à la Productique serait donc approprié (absorption de produit technique)
- Les PME sont plus innovatrices dans le secteur « High Tech ».

---

<sup>1</sup> Abdou. A ; Boucherk.K ; « **PME et processus de formalisation des fonctions organisationnelle dans entrepreneurs et pme** -approche algéro-française, p113.

## **1.2 Les faiblesses**

La PME souffre d'un ensemble d'handicaps aussi multiples que divers qui se situent presque au niveau de toutes ses fonctions et réduisent de ce fait ses capacités de production et de commercialisation.

### **1.2.1 Le rôle de la personne du dirigeant**

L'une des caractéristiques propres aux PME réside dans le rôle que joue la personne du dirigeant. Non seulement il cumule les fonctions techniques commerciales et financières mais en outre il assume le plus souvent seule la responsabilité de son affaire. Cette concentration des tâches de gestion entre ses mains le rassure certainement dans la mesure où il est informé de ce qui se passe à l'intérieur de l'entreprise, mais en contrepartie, elle ne lui permet pas d'optimiser la rentabilité de son temps et par conséquent il devient sous- informé des réelles potentialités de son entreprise, et perd ses premiers objectifs et sa mission initiale d'élaborer ses stratégies de conquête de nouveaux marchés et de développement de son entreprise.

Cependant, si actuellement on assiste à une accélération du taux d'échec au niveau des jeunes PME, ceci n'est pas dû seulement à la conjoncture ou à l'environnement économique mais également aux erreurs commises par leurs dirigeants à titre d'exemple :<sup>1</sup>

- La stratégie de se limiter à un seul client alors qu'il faudrait mieux diversifier la clientèle.
- La négligence du besoin en fonds de roulement. En effet afin d'accrocher des nouveaux clients, le dirigeant leur accorde des délais de paiement plus long, alors qu'il doit régler ses fournisseurs dans un délai beaucoup plus court.
- La peur de travailler dans le « claire » situation qui l'expose au poids de la fiscalité et qu'il qualifie de très pénalisante pour sa société.
- Pour l'amélioration du niveau de formation de son personnel, ni l'importance ni le besoin en formation sont considérés à leur juste valeur.
- La décision de recrutement d'un cadre, lorsqu'elle est prise, n'est que rarement accompagnée des tâches qui lui seront confiées.
- L'insuffisance des technologies locales et l'adoption de technologies avancées des pays industrialisés inadaptées aux spécificités locales (fortes intensités capitalistiques, création d'emploi coûteux, surcoûts, gaspillage de ressources).

---

<sup>1</sup>L Akhmiri. A et Siham B « **la fonction financière dans la PME-PMI** » revue gestion et société université marocain avril 2007, n°26. P20.

**1.2.2 Absence de facteurs de compétitivité****▪ Manque d'informations**

Cependant Les PME n'ont pas les moyens (humains, financiers, matériels) d'avoir une intelligence économique propre, elles ont pourtant un besoin crucial d'information qui diffère suivant leur objectif : opportunités d'investissement, normes, nouveautés technologiques, marchés et produits nouveaux, etc. Les statistiques sont faibles. Le créateur d'entreprise n'a pas d'informations précises sur les branches d'activités et plus particulièrement sur les créneaux qui peuvent l'intéresser sans investigation personnelle.

Ces investigations sont généralement partielles, incomplètes et parfois erronées. Il n'existe pas encore de base de données informatisées et actualisées. Très vite les données qui ont pu être collectées dans le cadre des études sectorielles et vieillissent et perdent leur intérêt en l'absence de cette actualisation nécessaire. <sup>1</sup>

**▪ Insuffisance d'accès aux nouvelles technologies et l'innovation**

L'innovation, même relative est faible dans nos PME, le financement de cette dernière est inexistant et les structures d'assistance aux innovateurs sont absentes. Il y a un manque de canaux structurels et organisés d'alimentation en informatique et d'apport de connaissances en provenance de l'étranger pouvant nous irriguer avec continuité et permettant aux entreprises D'intégrer ce qui se passe ailleurs<sup>2</sup>

**▪ Le manque de personnel qualifié**

Les PME se plaignent d'une manière générale de manque de personnel qualifié notamment dans les services, et surtout de ne pas trouver à l'embauche à presque tous les niveaux des personnes spécialisés correspondant aux emplois offerts. Cette remarque vaut d'ailleurs également pour les grandes entreprises, mais la situation se trouve aggravée chez les PME par les méthodes même de caractère passif, qu'elles suivent en matière d'embauche, celles-ci sont faites au coup par coup sous la pression des événements immédiats : par retenue d'une candidature spontanée, recommandé par un membre de la famille, ce qui mène à des erreurs nombreuses, multiples essais, coût et perte de temps.

**▪ Faiblesse dans la commercialisation**

La fonction commerciale des PME présenté et présente encore, malgré une amélioration notable Dans les dernières années, des lacunes persistantes. On rapproche à un certain nombre de PME Un manque de connaissance de leurs marchés existants ou potentiels, la programmation insuffisante d'une action commerciale menée au coup par coup, un effort trop modéré de

---

<sup>1</sup> Najib i "l'entreprise et son environnement » Edition 1999,pp 103.104

<sup>2</sup> Idem édition 1999.Page.320.

présentation des produits et services à écouler, mais aussi une qualité parfois médiocre de l'accueil et du service après-vente, et une assez forte résistance aux formes modernes de la publicité et des médias.

## **2. les typologies de PME**

Dans cette section, nous allons traiter les différentes typologies des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que leurs spécificités. Au sein des PME, les très petites entreprises sont les plus nombreuses et sont caractérisées par une plus grande fragilité, des conditions spécifiques et un taux de renouvellements des entreprises élevé. On parle alors des très petites entreprises (TPE), des micros- entreprises et des entreprises artisanales. Les micro-entreprises sont généralement entendus comme les unités de moins de 03 salariés, la borne supérieure pouvant aller jusqu'à 5 ou 6 salariés. Priori, les TPE englobent les micro-entreprises puisque le seuil supérieur en termes d'effectif est le plus souvent moins de 10 salariés. De son côté, l'observatoire européen des PME ventile les PME selon les différentes classes d'effectifs suivantes :<sup>1</sup>

- Les très petites entreprises qui emploient moins de 10 salariés, et qui peuvent se subdiviser en entreprises sans salariés et celles ayant de 1 à 9 salariés.
- Les petites entreprises qui emploient 10 à 49 salariés.
- Les entreprises moyennes qui emploient 50 à 249 salariés.

## **3. Le rôle et l'importance de PME**

Les PME jouent un rôle important dans la mise sur le marché de techniques ou de Produits innovants, et aussi dans la promotion d'une croissance économique viable et la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations.<sup>2</sup>

### **3.1. Le rôle des PME**

#### **3.1.1 Création d'emploi**

La création d'emploi constitue un problème de premier ordre dans le monde entier. C'est dans ce cadre que les PME jouent le rôle de stimulateur continu de la création. Elle Permet la création du maximum d'emplois, stables et rémunérateurs dans les plus brefs Délais. La main d'œuvre recrutée n'étant pas nécessairement d'une grande spécialisation.

---

<sup>1</sup> SAVAJOL H : **PME : Clés de lecture** 2003 regardé sur les PME, op.cit., p 19.

<sup>2</sup> **Idem**, 1999 p 46.

**3.1.2. La création de la valeur ajoutée (VA)**

Pour assurer leur activité, les PME ne sont pas seulement en relation avec les ménages, qui achètent leurs services et à qui elles vendent leurs productions, elles ont aussi des échanges avec d'autres entreprises. La valeur ajoutée créée par la PME se mesure par la différence des biens qu'elle vend et la VA de ce qu'elle a acheté pour produire ces ventes

**3.1.3. La distribution des revenus**

La valeur ajoutée créée par chaque PME recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production et au fonctionnement des administrations. La valeur ajoutée servira à :

- Rémunérer les services, force de travail, capital, moyens financiers (il s'agira alors des salariés, de dividendes ou d'intérêts).
- Contribuer au fonctionnement des administrations en particulier en versant des impôts.

Il est clair donc que l'entreprise quelle que soit sa taille, en créant de la valeur ajoutée et en redistribuant ce surplus sous des formes diverses aux autres agents, remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays. Il faut aussi préciser que ses fonctions de nature strictement économique ne sont pas les seules que l'on attribue à cette catégorie d'entreprise, de plus en plus, et du fait de son importance dans les sociétés modernes, d'autres missions lui sont attribuées : sociales, humaines et culturelles...

**3.1.4. Aménagements du territoire**

La PME est un moyen privilégié pour faciliter la reconversion de certaines régions, et pour développer progressivement l'emploi industriel dans une région marginalisée dans le passé. Les PME permettent aussi d'adapter l'offre d'emploi, aux besoins locaux.

**3.1.5. L'innovation**

L'entreprise dispose d'une arme stratégique majeure pour assurer son développement, cette arme est l'innovation, qui fait appel à la recherche et débouche sur une invention utile aux consommateurs. Elle s'appuie toujours sur les progrès techniques et scientifiques.

**3.2. L'importance des PME**

Les PME jouent un rôle important dans le monde entier, qui réside particulièrement dans des avantages politiques, économiques et sociaux qui offrent son importance au regard sa contribution au développement.

### **3.2.1 Sur le plan politique**

L'existence des PME dans les pays favorise la naissance d'une génération des entrepreneurs nationaux. Elle permet aussi de lancer et de consolider le tissu économique adapté aux besoins du pays.

### **3.2.2 Sur le plan économique**

Les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique, ainsi que dans le développement régional et local, elles constituent la force motrice du développement dans la plupart des pays du monde et un axe majeur de la lutte contre la pauvreté.<sup>1</sup>

La création des PME favorise particulièrement la diversification de la structure industrielle, en même temps qu'elle aide à exploiter des ressources inutilisées recelant ainsi la formation de capital.

En effet, lorsque la demande d'un produit déterminé est restreinte à la production des petites quantités, est souvent la seule solution de rechange à l'importation. La petite et moyenne entreprise facilite par conséquent la substitution de fabrication locale aux importations. Dans la zone de l'OCDE, les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique et ce sont elles qui créent la plupart des emplois nouveaux. Plus de 95 % des entreprises de cette zone sont des PME, qui représentent 60 à 70 % de l'emploi dans la plupart des pays. A mesure que les grandes entreprises réduisent leurs effectifs et externalisent de plus en plus de fonctions, le poids des PME dans l'économie s'accroît. En outre, la croissance de la productivité et par conséquent de l'économie tient en grande partie à la concurrence liée à la naissance et la mort, l'entrée et la sortie des petites entreprises.<sup>2</sup>

Comme elles participent aussi d'une grande part dans la formation du produit intérieur brut (PIB) de ces économies. Selon l'OCDE les PME représentent 30 à 70% du PIB des économies occidentales.<sup>3</sup>

### **3.2.3. Sur le plan social**

Le secteur de PME dynamique est important pour la création d'emplois, l'augmentation de la compétitivité, la restructuration et la redynamisation des économies ainsi pour la lutte contre la pauvreté.<sup>21</sup> En plus de sa contribution à la création de richesse, la PME joue un rôle important dans la résorption du chômage à travers sa capacité à créer de l'emploi, elles favorisent aussi la

---

<sup>1</sup> L'OCDE, « **Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale** », Juin 2000, p4

<sup>2</sup> L'OCDE « **Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale** », L'Observateur OCDE, Juin 2000. P 02.

<sup>3</sup> Rapport d'information n°374, « **Aider les PME : l'exemple Américain** », Site internet : <http://www.senat.fr/rap/r96-374/r96-3742.htm>, consulter le 05-09-2023

répartition des richesses entre différentes couches de la population. Les PME sont les centres de développement de la main d'œuvre et de l'esprit d'entreprises

### **3.3. L'objectif de PME**

Les PME ont différents objectifs, qui peuvent varier en fonction de leur taille, de leur secteur d'activité et de leur stade de développement. Voici quelques exemples d'objectifs pour les PME<sup>1</sup>:

**3.3.1 Objectifs financiers :** réduire les coûts et les dépenses, augmenter les bénéfices, améliorer la rentabilité, augmenter le chiffre d'affaires.<sup>2</sup>

**3.3.2 Objectifs de croissance :** développer de nouveaux produits ou services, conquérir de nouveaux marchés, augmenter la part de marché.<sup>3</sup>

**3.3.3 Objectifs de développement durable :** réduire l'impact environnemental de l'entreprise, promouvoir l'égalité des sexes, lutter contre les changements climatiques.<sup>4</sup>

**3.3.4 Objectifs commerciaux :** améliorer la qualité des produits ou services, fidéliser les clients, améliorer la satisfaction client.<sup>5</sup>

Pour atteindre ces objectifs, les PME peuvent mettre en place différentes stratégies, telles que l'élaboration d'un plan d'action, la définition d'indicateurs de performance, la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation.

Il est également important de définir des actions concrètes pour chaque objectif, afin de les rendre réalisables et mesurables.

---

<sup>1</sup><https://www.abiliteam.be/croissance-de-votre-pme-2/> consulter le 05-06-2023

<sup>2</sup> <https://www.kiwili.com/fr/Blog/post/objectifs-daffaires-petites-entreprises-strategies-exemples/> consulter le 06-08-2023

<sup>3</sup> <https://www.beaboss.fr/Thematique/marketing-vente-1027/Breves/Politique-commerciale-PME-determiner-ses-objectifs-307569.htm> consulter le 04-05-2023

<sup>4</sup><https://www.beaboss.fr/Thematique/marketing-vente-1027/Breves/Politique-commerciale-PME-determiner-ses-objectifs-307569.htm>.

<sup>5</sup> <https://www.cairn.info/revue-de-l-ocde-sur-le-developpement-2004-2-page-37.htm>.

**Conclusion**

A partir de ce qui a été développé dans ce premier chapitre, nous constatons qu'il n'existe pas une définition unique de la PME.

Le PME ou petites et moyennes entreprises, constituent l'épine dorsale de nombreuses économies, contribuant significativement à la création d'emplois et à la croissance économique. Elles se caractérisent par leur agilité, leur flexibilité et leur capacité à innover. Cependant, elles peuvent faire face à des défis tels que l'accès au financement, la concurrence accrue et la gestion des ressources. Il est crucial de soutenir les PME en favorisant un environnement propice à leur développement, en encourageant l'entrepreneuriat et en fournissant des ressources et des opportunités d'apprentissage.

**Introduction**

L'efficacité d'une PME n'est pas seulement en relation avec son capital humain ou la qualité des services et produits qu'elle offre sur le marché, mais dépend également des moyens de financement accessibles lui permettant de financer ses besoins en investissement et exploitation, d'étendre son activité, de développer de nouveaux produits et investir dans de nouveaux sites de production.

Tout au long de sa vie, l'entreprise doit trouver des solutions de financement pour ses différents besoins. Il existe une panoplie de sources de financement offertes aux PME.

Cependant, différentes contraintes pour en bénéficier peuvent se présenter. Le but de ce chapitre est de mettre en lumière la difficulté d'accès au financement pour les PME malgré l'existence d'une panoplie de sources de financement, notamment l'emprunt bancaire qui occupe une place importante dans la structure financière des PME.

Pour ce faire, il est procédé, tout d'abord, à un rappel de financement et son importance et un rappel théorique des besoins de financement des entreprises, ensuite, à la présentation des principales sources de financement offertes pour les PME. Et à la fin une généralité sur le crédit d'investissement ces types et les garanti et les risques liés ou ce crédit

**Section 01 : Notion de financement**

Pour financer leur activités et leur investissement les pme comme tous les autres entreprises doivent avoir les fond nécessaire, les entreprises utilisent leurs propres ressources financement interne et elles font appel à d'autres sources externes (ressources étrangère)

**1. Définition de financement**

Le financement est l'action par laquelle un organisme ou une personne privée alloue des fonds à un tiers dans l'objectif de soutenir un projet. Il peut s'agir d'autofinancement dans le cadre d'épargnes ou de produits bancaires destinés à assurer un capital. On peut parler de financement pour un projet d'achat de bien immobilier, pour une création d'entreprise, mais aussi pour tout projet associatif ou culturel nécessitant une levée de fond de financements peut être accordés par des particuliers, comme dans le cas de fonds de pension privés ou de mécénat, mais aussi les entreprises et organismes spécialisés. Pour soutenir un projet, on peut se tourner vers une banque, une société de courtage ou de crédits ou un fonds public. L'Etat comme les banques ou les fonds publics internationaux sont susceptibles de financer des projets spécifiques à leur domaine de compétences. Dans le cadre du financement de projets de développement, ce sont les organismes de bourse qui jouent les intermédiaires

Le financement est une opération qui peut prendre différentes formes comme le crédit, les aides publiques ou les fonds propres<sup>1</sup>.

**1.1 Définitions de financement bancaire**

C'est un mode de financement sous la forme de crédit accordé par une banque ou un autre établissement financier à un emprunteur. Cela peut servir à financer diverses activités commerciales telles que le développement de nouveaux produits, l'expansion des opérations, la modernisation des installations, le développement des ressources humaines ou la consolidation des dettes.

Cette source de financement peut prendre différentes formes, telles que des prêts à court ou à long terme, des lignes de crédit, des prêts garantis, des prêts hypothécaires et des mécanismes de financement par le capital-risque.

Le prêt est généralement accordé à un taux d'intérêt fixe, mais dans certains cas, le prêteur peut offrir des taux d'intérêt variables en fonction des conditions du marché.

---

<sup>1</sup> [http://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire\\_comptable\\_et\\_fiscal](http://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire_comptable_et_fiscal) Consulter le 3/6/2023

Bien que le financement bancaire présente une alternative au financement intéressant pour les entreprises d'augmenter leurs activités et leurs bénéfices, il peut comporter des risques financiers et d'endettement s'il n'est pas géré correctement. Les emprunteurs doivent donc être conscients des termes du contrat et des exigences relatives à la gestion des fonds, et être disposés à prendre des mesures pour réduire le risque de défaut de paiement <sup>1</sup>

## 2. L'importance de financement bancaire

Le financement bancaire doit être envisagé par petites et moyennes entreprises qui ne possèdent pas les fonds nécessaires au financement du projet ou pour investir dans du matériel et/ou des services lui permettant de se développer. En finançant un projet à l'aide d'un établissement de crédit, la trésorerie et les fonds propres sont préservés et peuvent être injectés dans d'autres opérations, visant la pérennisation des entreprises<sup>2</sup> :

- **Accéder à des fonds supplémentaires** : Le financement bancaire peut fournir aux TPE et PME un accès à des fonds supplémentaires qu'elles n'auraient pas autrement. Ces prêts bancaires leur permettent de financer un projet, qu'il soit de croissance, de nouvelles technologies et d'autres initiatives qui pourraient les aider à grandir et à prospérer. En outre, cela évite au chef d'entreprise d'avoir à injecter un apport personnel.
- **Flexibilité** : le financement offre une plus grande flexibilité que d'autres sources de financement car ils peuvent être remboursés à des taux d'intérêts et échéances variables. Cela permet aux petites et moyennes entreprises de s'adapter à leurs besoins et de payer leurs prêts bancaires à leur rythme.  
Ce remboursement peut se faire par mensualités, en fonction des besoins et des capacités de l'emprunteur.
- **Crédit d'impôt** : Les entreprises peuvent bénéficier d'un crédit sur les intérêts payés sur leurs prêts bancaires. Cela peut réduire la facture fiscale et donner aux entreprises une trésorerie supplémentaire pour réinvestir dans leurs activités et financer les investissements souhaités.
- **Augmenter la crédibilité** : Avoir un prêt bancaire peut aider les entreprises à développer une image plus crédible auprès des autres parties prenantes et à attirer de nouveaux investisseurs. Ce type de financement peut aider les petites et moyennes entreprises à accéder à des marchés plus importants et à amplifier leur portée.

---

<sup>1</sup> [http : m2mfinancement.com](http://m2mfinancement.com) Consulter le 4/6/2023.

<sup>2</sup> Idem consulter 2/7/2023.

Comme nous venons de le voir, recourir au financement bancaire pour une entreprise est un moyen très efficace pour financer un projet à court et moyen termes.

### **3. Les modes de financement des pme**

#### **3.1. Rappel théorique des besoins de financement**

Pour survivre et se développer. L'entreprise a besoin de ressources financières pour financer son cycle d'investissement, cycle d'exploitation et ses besoins en matière d'innovation.

#### **A. Les besoins de financement liés à l'investissement**

Le cycle d'investissement est défini comme l'ensemble des « opérations relatives à l'acquisition ou à la création des moyens de production incorporels (brevets, fonds commercial...), corporels (terrain, construction, matériel de transport, etc.), ou financiers (titres de participation, etc.).

Il englobe également la partie immobilisée de l'actif de roulement (stock, créances, etc.)»<sup>1</sup>

En effet, les investissements nécessitent des sources financières importantes et stables, ils sont caractérisés par leur longue durée, qui commence avec l'achat initial et se termine avec la cession ou la mise au rebut de l'actif concerné. La décision d'investissement dépend du montant à investir et des bénéfices espérés.

Quoique, ni les gains, ni les coûts ne sont sûrs. Ainsi, il existe des critères financiers de décision des projets d'investissement couramment utilisés (la valeur actuelle nette, l'indice de profitabilité, le délai de récupération du capital, le taux de rentabilité interne)<sup>2</sup>

#### **B. Les besoins de financement liés à l'exploitation**

Le cycle d'exploitation correspond à « l'ensemble des opérations successives qui vont de l'acquisition des éléments de départ (matières premières, marchandises...) jusqu'à l'encaissement du prix de vente des produits (ou services) vendus »<sup>3</sup>.

La durée du cycle d'exploitation varie d'une entreprise à l'autre dépendamment de son activité. Ainsi « Une entreprise d'import-export ou une entreprise de négoce international ont un cycle très simplifié qui se traduit par les seules étapes d'achat / revente, d'une part, encaissement, d'autre part. Un groupe de distribution assume la totalité du cycle, hormis la

---

<sup>1</sup> Belkahia, R., & Oudad, H. **Finance d'entreprise : Analyse et diagnostic financiers**. (2007). P4.

<sup>2</sup> Barneto, P., & Gregorio, G. (Finance DSCG 2 : Manuel et applications. Dunod2009).

<sup>3</sup> Barreau, J. et les autres. **Gestion financière** : DECF 4 (14e édition). Dunod(2005).P401.

fonction de production. Enfin, un groupe industriel suit la totalité du cycle, en le complexifiant parfois par l'ajout de production d'en-cours et de stockages intermédiaires »<sup>1</sup>

Le besoin de financement dépend de la longueur du cycle d'exploitation (qui est en forte relation avec la durée d'écoulement des stocks, la durée des crédits accordée aux clients, la durée du processus de production), la durée des crédits obtenus des fournisseurs, et l'évolution de certains éléments d'exploitation (tel que les salaires, les charges sociales...). Ainsi, la différence entre les besoins, liés aux stocks et aux clients, et les ressources, liées aux fournisseurs, constitue le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE).

Toute entreprise, indépendamment de sa structure financière et de sa performance, peut rencontrer des difficultés temporaires de financement de son besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE).

Dans ce cas, il a la possibilité de contracter des crédits à court terme appelés également « crédits de fonctionnement » ou « crédits d'exploitation »<sup>2</sup> qu'on détaillera par la suite

### **C. Besoins de financement liés à l'innovation**

La concurrence acharnée entre les entreprises pousse ces dernières à innover afin d'offrir des nouveaux produits et services de haute valeur ajoutée<sup>3</sup>.

Avance que plusieurs entreprises comptent sur la créativité et l'innovation pour survivre sur un marché en pleines mutations et en forte concurrence

Cependant, ces entreprises innovantes trouvent des difficultés énormes en matière de financement, « Les investissements qui ne peuvent faire l'objet d'une procédure de sécurisation en raison de leur spécificité et ceux qui ne peuvent avoir une contrepartie matérielle rapide, tendent à trouver des conditions de financement plus difficiles. Au premier chef de ces investissements se trouvent les processus innovants ».<sup>4</sup>

Ces difficultés que rencontrent les entrepreneurs dans le cadre de leur processus d'innovation sont dues essentiellement à la nature des projets innovants qui sont plus risqués et coûteux que les projets normaux.

---

<sup>1</sup> Cabane, P. **L'essentiel de la finance à l'usage des managers** : Maîtriser les chiffres de l'entreprise (2ème édition revue et augmentée). Eyrolles éditions d'organisation(2014). P94.

<sup>2</sup> APCE. **Financer votre création d'entreprise**. Eyrolles (2010). P66

<sup>3</sup> Boldrini, J.-C.). **Caractériser les pratiques de conception des PME pour mieux accompagner leurs projets d'innovation**. Revue internationale PME : Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, 21(1) (2008), pp 9–34.

<sup>4</sup> Allegret, J.-P., & Baudry, B. **La relation banque-entreprise : structures de gouvernement et formes de coordination**. Revue française d'économie(1996). 11(4), pp 3–36.

Pour ces raisons les banques se montrent circonspectes, parfois réticentes dans l'octroi des financements, ce qui pousse décidément les entrepreneurs à chercher d'autres modes de financement plus adaptés en particulier le capital-risque<sup>1</sup>

**3.2 Les sources de financement**

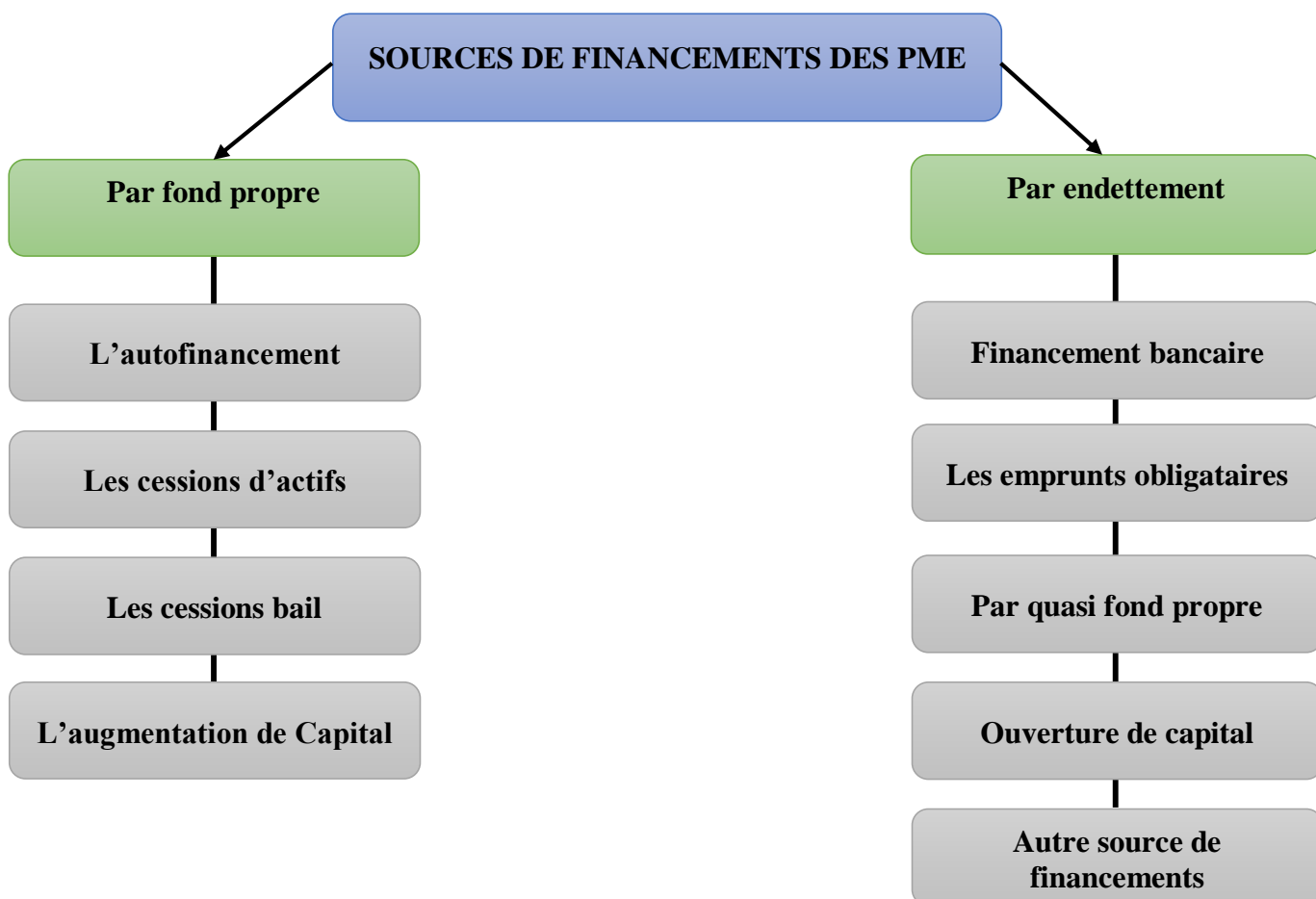
Le choix de financement le mieux approprié représente un aspect déterminant de la stratégie financière de l'entreprise. Cependant, afin de réussir ce choix, l'entreprise doit connaître, au préalable, les différentes sources de financement existantes.

En effet, plusieurs sources de financement peuvent se présenter :

- ✓ Le financement par fonds propres
- ✓ Le financement par endettement
- ✓ Le financement par quasi-fonds propres
- ✓ Le financement par ouverture du capital

Ainsi que d'autres sources de financement.

**Figure N°01 : les sources de financement**



<sup>1</sup> Cherif, M. *Asymétrie d'information et financement des pme innovantes par le capital-risque*. Revue d'économie financière, (54), (1999). Pp 163–178.

**3.2.1 Le financement par fonds propres****❖ L'autofinancement**

Selon le code général de normalisation comptable (C.G.N.C), l'autofinancement constitue « le surplus monétaire (ressource) généré par l'entreprise et conservé durablement pour assurer le financement de ses activités ».

En fait, il s'agit de financer des projets de l'entreprise en décidant la mise en réserve d'une partie ou de la totalité des bénéfices.

L'autofinancement représente la différence entre la capacité d'autofinancement et les dividendes distribués au cours de l'exercice.

Sur le plan stratégique, l'autofinancement garantit aux entreprises une liberté en matière de choix d'investissement.

Tandis que financièrement, la minimisation du recours à l'endettement permet les entreprises d'améliorer leur rentabilité en réduisant le fardeau des charges financières.

Néanmoins, un autofinancement « trop élevé peut inciter la mise en œuvre d'investissements inutiles, comme il peut amener l'entreprise à négliger l'endettement (qui peut améliorer la rentabilité des fonds propres grâce au phénomène de l'effet de levier) »<sup>1</sup>

**❖ Les cessions d'actif immobilisé**

Il s'agit d'opérations de désinvestissement, la plus-value de cession après impôt constitue également une ressource de financement interne obtenue suite à la cession des actifs immobilisés de l'entreprise.

Cette cession qui peut être le résultat d'une réorientation stratégique de certaines activités ou tout simplement de renouvellement d'immobilisation.

Cependant, « les cessions ne peuvent constituer une ressource récurrente significative sans que l'on se pose la question de la pérennité de l'entreprise (risque de liquidation) »<sup>2</sup>

**❖ Les cessions bail (lease-back)**

Appelées également (**cession-location**), c'est une opération consistant pour une entreprise à céder des biens immobiliers (usine, siège social) ou des biens d'équipement (matériel) à une société de crédit-bail pour lui relouer ensuite.

---

<sup>1</sup> Belkahia, R., & Oudad, H. **op cite** (2007). P163.

<sup>2</sup> Cabane, P, **op cite**. (2014). P 214.

Cette opération permet à l'entreprise cédante de se procurer des capitaux pour financer des projets d'investissement, cependant, elle l'oblige à s'engager envers l'acquéreur sur la durée de la location et le montant des loyers<sup>1</sup>

### ❖ **L'augmentation du capital**

L'augmentation du capital constitue une création de nouvelles actions achetées par des actionnaires déjà présents dans l'entreprise ou bien par de nouveaux actionnaires. Lorsque les fonds supplémentaires sont apportés par de nouveaux actionnaires, cela signifie l'ouverture du capital et donc un partage de pouvoir et de bénéfices avec les nouveaux souscripteurs.

Cependant, contrairement aux sociétés cotées en bourse où l'augmentation du capital est ouverte.

Au niveau des PME, elle est généralement fermée, étant donné que « les actionnaires majoritaires sont souvent soucieux de la préservation de leur indépendance et de leur contrôle »<sup>2</sup>  
Il existe plusieurs modalités d'augmentation du capital :

- **L'augmentation de capital par apports en numéraire** : est la forme la plus intéressante puisqu'elle est la seule qui procure à l'entreprise de nouvelles sources financières. Elle permet d'augmenter le fonds de roulement par des apports en trésorerie et d'assurer une certaine autonomie financière.
- **L'augmentation de capital par apports en nature** : Il s'agit d'apport d'actifs en nature sous forme d'immobilisations incorporelles (brevets, apports en industrie ...), d'immobilisations corporelles, financières ou d'actifs circulants (créances clients, stocks). En contrepartie de l'inscription des actifs au bilan. C'est une modalité observée surtout à l'occasion d'opérations de croissance externe : absorption, fusion, etc. L'augmentation de capital en nature permet de renforcer les fonds propres de l'entreprise sans impact sur la trésorerie, elle améliore ainsi son ratio d'endettement.
- **L'augmentation de capital par incorporation de réserves** : l'entreprise augmente son capital en intégrant les réserves accumulées majorées le cas échéant du résultat de l'exercice, du report à nouveau et des primes d'émissions antérieures. Cette forme d'augmentation de capital n'ajoute aucune liquidité à l'entreprise sauf qu'elle permet de communiquer les performances de la société auprès d'un public élargi<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Cabane, P. **op cite** (2014). P217.

<sup>2</sup> Abdeljalil, N. I. **Evaluation et financement des investissements de l'entreprise : manuel & études de cas. Edit Consulting.** (2002). P 221.

<sup>3</sup> Legros, G. **Mini manuel de finance d'entreprise cours + Exos.** Dunod. (2010)

- **L'augmentation de capital par conversion de dettes :** Il s'agit d'une conversion de dettes des créanciers de l'entreprise en actions afin de réduire son endettement tout en s'engageant sur un futur meilleur. Cette modalité permet de convertir certains bailleurs de fonds du statut de créancier à celui d'actionnaire.

Notons qu'aucune amélioration en trésorerie n'est constatable suite à l'augmentation de capital par la conversion de dettes.

### **3.2.2 Financement par endettement**

Le financement par endettement représente une nécessité du financement avec les capitaux propres. L'endettement peut être sous forme d'emprunts bancaires en recourant aux établissements de crédit, ou sous forme des emprunts obligataires à travers l'émission des titres obligataires au marché financier.

#### **❖ Le financement bancaire**

En plus de leurs sources internes, les PME peuvent se financer également en recourant à la banque.

Cependant, le recours à l'emprunt bancaire est en forte relation avec la capacité du remboursement et d'endettement et le risque encouru par le prêteur<sup>1</sup>

Actuellement, les banques proposent des emprunts bancaires qui se différencient par les durées, les modalités de remboursement, les taux d'intérêt, les garanties, les conditions de remboursement.

Ainsi, on distingue généralement deux grandes catégories de crédits bancaires :

#### **✓ Le crédit à moyen et long terme**

Le crédit à moyen terme est destiné au financement des investissements de différentes natures. Il est qualifié d'une durée comprise entre 2 à 7 ans, quant au crédit à long terme il est d'une durée comprise entre 7 et 20 ans, et il sert à financer les investissements de longue durée<sup>2</sup>.

Ce type de crédit permet le financement du haut de bilan des entreprises, il est accordé à ces dernières après une étude approfondie de la rentabilité du projet d'investissement.

En ajoutant à cela d'autres facteurs comme le niveau d'activité et la situation financière de l'entreprise, que Adair et FHIMA ont dénommés les facteurs « endogènes », tandis qu'ils ajoutent d'autres facteurs exogènes « tels le coût du financement et les garanties requises par

---

<sup>1</sup> Barneto, P., & Gregorio, G. **Finance DSCG 2 : Manuel et applications**. Dunod,(2009).p22

<sup>2</sup> Sauvageot, G. **Précis de finance**. NATHAN. (2003). P104.

les banques, Les exigences des banques, surtout en matière de garanties, expliquent en grande partie l'insuffisance des concours octroyés, par rapport aux besoins exprimés ».<sup>1</sup>

Barneto et Gregorio ajoutent que l'octroi de crédit est relatif à « la capacité de remboursement de l'entreprise et de sa capacité d'endettement. Il dépend également du risque encouru par les prêteurs, risque évalué par les agences de rating ».<sup>2</sup>

### ✓ **Le crédit à court terme**

Le crédit à court permet le financement des besoins courants et d'exploitation de l'entreprise, il est d'une durée inférieure à deux ans. Il existe plusieurs modalités de financement par crédit à court terme :

#### **A. le Crédit de trésorerie**

Le financement par crédit de trésorerie contient trois grandes catégories <sup>3</sup>

- Crédits de trésorerie, non spécialisés et non mobilisables
- Crédits de trésorerie, spécialisés et mobilisables
- Crédits de trésorerie, non spécialisés et mobilisables.

#### • **Le découvert**

Il constitue une forme de financement par crédits de trésorerie, non spécialisé et non mobilisable.

Le découvert est caractérisé par une position débitrice sur le compte courant bancaire de l'entreprise, toléré par la banque pour une durée de quelques mois (si le découvert est inférieur à un mois il devient une facilité de caisse accordée pour des échéances difficiles), qui accorde un plafond de découvert modifiable à tout moment, ce type de financement bancaire se matérialise par un taux d'intérêt élevé suite à l'absence de garantie et au manque d'adossement à un bien.

- **Crédits de trésorerie, spécialisés et mobilisables :** Cette catégorie de crédit contient:
  - Les crédits de compagne servant à financer les besoins d'exploitations liées aux fluctuations saisonnières sous la forme de billets mobilisables
  - Les crédits sur stock qui prennent la forme d'un warrant, les stocks présentent un gage pour les crédits. Ils permettent d'affecter des marchandises en garantie des avances accordées par la banque en remettant un récépissé-warrant
  - Les crédits de préfinancement des marchés publics et à l'exportation.

---

<sup>1</sup> Adair, P., & FHIMA, F. (2013). **Le financement des PME en Tunisie : dépendance à l'égard des banques et rationnement du crédit. Revue internationale PME**,p 26.

<sup>2</sup> Barneto, P., & Gregorio, G. op cite ,p14

<sup>3</sup> Sauvageot, G. op cite, pp118/120.

- **Le billet de trésorerie :**

Le billet de trésorerie est un crédit de trésorerie non spécialisé qui constitue « un titre de créance négociable au porteur, émis par une entreprise, constatant une créance productive d'intérêts que l'émetteur s'engage à rembourser à une échéance déterminée »<sup>1</sup>.

**B. Le financement par mobilisation de créances**<sup>2</sup>

Le financement par mobilisation de créances peut avoir plusieurs formes telles que l'escompte, la cession, la LCR, l'affacturage

- **L'escompte des effets de commerce :** Il constitue la forme la plus ancienne de financement par mobilisation de créances commerciales, « le crédit d'escompte porte sur des effets de commerce, c'est à dire, des lettres de change, ou traites, et des billets à ordre. L'entreprise qui a besoin d'argent remet à sa banque, en les endossant, les effets qu'elle détient en portefeuille. Le banquier, en contrepartie, crédite le compte de l'entreprise des montants figurant sur les effets, déduction des agios (commissions et charges d'intérêt), il assure lui-même le recouvrement des créances à la date d'échéance des effets. En cas de non-paiement, il débitera le compte de l'entreprise du montant des effets impayés ». L'avantage de l'escompte commercial c'est qu'il est peu coûteux et que son obtention est facile suite aux garanties offertes au banquier. Cependant, il présente l'inconvénient de rigidité dans la gestion des crédits à la clientèle (difficultés dues aux retards, aux impayés).
- **Le crédit de mobilisation des créances commerciales (CMCC) :** Ce crédit permet d'escompter un billet de trésorerie où sont regroupées plusieurs créances contrairement à l'escompte des effets de commerce qui représentent des créances individualisées. Le billet de trésorerie est escompté par le banquier.
- **La cession de créances professionnelles (loi Dailly) :** elle permet la cession de créances à titre d'escompte ou à titre de garantie qui sont inscrites sur un bordereau. Ce dernier permet le transfert de la propriété des créances à la banque une fois y remis. Le cédant reste garant solidaire du paiement des créances cédées.
- **La lettre de change relevé (LCR) :** C'est un moyen de recouvrement des créances à court terme, qui possède les mêmes caractéristiques de la traite, sauf qu'elle est stipulée sans frais et les échéances sont fixes.

---

<sup>1</sup>Idem. (2003).P120.

<sup>2</sup> Idem. (2003). P114

- **L'affacturage :** L'affacturage est un contrat constatant le transfert de propriété de créances commerciales à une société spécialisée « factor », qui assure l'opération du recouvrement et paiement des créances pour le compte de son titulaire. Au niveau de la comptabilité du vendeur, les comptes clients sont remplacés par le compte unique au nom du Factor.

#### ❖ **Les emprunts obligataires**

L'emprunt obligataire est un moyen de financement particulier réservé aux sociétés par actions, qui doivent respecter certaines conditions pour accéder à l'épargne publique.

Il représente généralement un montant important, divisé en fractions égales appelées obligations qui sont définies comme « des titres de créance, au porteur ou nominatif, dématérialisé, qui se caractérisent par une valeur nominale, un prix d'émission, et un prix de remboursement ». <sup>1</sup>

Les obligations peuvent être ordinaires, convertibles en actions (OCA), remboursables en actions (ORA), ou à bons de souscription d'actions (OBSA).

#### ❖ **Le financement par quasi-fonds propres**

Il existe des sources de financement hybrides, dont la nature se situe entre les fonds propres et les dettes, parmi ces fonds propres, on distingue les avances en comptes courants d'associés (CCA) titres participatifs, les titres subordonnés, et les comptes bloqués d'associés

#### ✓ **Les avances en comptes courants d'associés (CCA)**

Sur le plan juridique, ils constituent des prêts accordés par les associés à leur société, leur mode de rémunération est indépendant de la rentabilité de l'entreprise.

Ce mode de financement est largement utilisé par les PME à caractère familial, parce qu'il représente plusieurs avantages.

En fait, les CCA contrairement à l'augmentation de capital ils n'impliquent pas des formalités particulières, ni des coûts explicites, en plus leur rémunération est déductible fiscalement dans la limite d'un taux plafonné, et sous réserve de remplir certaines conditions, et un revenu imposable pour l'associé ou le dirigeant<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Barreau, J. et les autres **Gestion financière : DECF 4** (14e édition). Dunod (2005). P143

<sup>2</sup> Selon les dispositions du Code général des impôts (C.G.I.) 2017, article 10-II-A-2°, le capital doit être entièrement libéré, le montant des avances ne doit pas être supérieur au montant du capital, la déduction est limitée au taux d'intérêt moyen des bons de trésor à 6 mois de l'année précédente.

**✓ Les prêts participatifs**

Les prêts participatifs sont considérés comme des dettes de dernier rang, ils sont accordés par les établissements de crédit au profit des entreprises surtout les PME <sup>1</sup>.

Ce sont des prêts de longue durée qui ont les mêmes caractéristiques des dettes (l'exigibilité, le mode de rémunération, etc.).

Les prêts participatifs sont placés dans les comptes de l'entreprise parmi les postes constituants les fonds propres et non pas dans ceux relatifs à l'endettement. Ainsi, leur rémunération est double, « une partie fixe majorée d'une prime de risque et une partie variable fonction du résultat de l'entreprise »<sup>2</sup>.

**✓ Financement mezzanine**

Appelé également Financement subordonné, c'est un financement à mi-chemin entre la dette et le capital, qui peut être utilisé pour le financement de croissance (interne ou externe), pour le renforcement des fonds propres, ou pour une transition patrimoniale.

Le risque associé à ce type de financement implique un taux d'intérêt plus important que les emprunts classiques (conseil déontologique des valeurs mobilières, 2011), du fait qu'il représente un statut de quasi-fonds propres et donc il « s'inscrit dans une approche d'accompagnement à moyen/long terme du management et des actionnaires de l'entreprise financée » <sup>3</sup>

**❖ Financement par ouverture du capital**

L'ouverture du capital signifie l'entrée de nouveaux actionnaires au capital de l'entreprise. Principalement, le financement par cette technique peut se faire soit par le capital-risque, ou à travers l'introduction en bourse.

**• Financement par capital-risque**

Le capital risque est une composante du capital investissement qui comprend également (capital-développement, le capital-transmission et le capital-retournement).

---

<sup>1</sup> Barreau, J. et les autres .op cite, P368.

<sup>2</sup> Abdeljalil, N. I. **Evaluation et financement des investissements de l'entreprise : manuel & études de cas.** Edit Consulting. (2002). P235.

<sup>3</sup> Barneto, P., & Gregorio, G. op cite. P432.

C'est une technique de financement très répandue en occident et connue aux États-Unis sous le nom de « Venture Capital », elle comprend une panoplie des activités ce qui a engendré certaines difficultés de définition et d'approche.

Le capital-risque consiste « à prendre des participations minoritaires (pour laisser le chef d'entreprise majoritaire) et temporaires dans le capital des entreprises naissantes ou très jeunes, non cotées, à fort potentiel de croissance, au cours de leurs toutes premières années d'existence. Il représente une véritable aventure de partenariat à long terme (5 à 10 ans) entre un industriel créateur et un financier, associés dans un projet d'entreprise. Les deux parties assument tous les risques inhérents au projet et partagent ainsi les pertes et les profits. C'est une activité d'intermédiation financière à vocation d'investissement. Selon la maturité du projet à financer, le capital-risque se subdivise en trois phases : l'amorçage, le démarrage (ou la création) et la post-crétation ».

La croissance et le développement du capital-risque sont dus à la réticence exprimée par les banques classiques surtout lorsqu'il s'agit de financement des projets supposant un niveau de risque élevé notamment pour les jeunes entrepreneurs et les PME.

Ce type de financement permet d'apporter en plus « des fonds, l'expertise, la réputation et l'accompagnement à l'investisseur »<sup>1</sup>.

Le capital-risque peut être mis en œuvre à travers le Business-Angels, Sociétés spécialisées dans Capital risque (SCR), Fonds de capital-risque, Fonds Communs de Placement à risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'innovation (FCPI), et le Fonds d'investissement de proximité (FIP)

Il peut avoir plusieurs formes :

- ✓ La prise de participation immédiate dans le capital social de l'entreprise
- ✓ Le financement par des prêts participatifs
- ✓ Les souscriptions à des obligations convertibles
- ✓ La souscription à des certificats d'investissement
- ✓ Les obligations à bon de souscription d'actions
- ✓ L'apport en CCA après prise de participation.

Certains OPCVM spécialisés en capital-risque développement commencent à voir le jour et se focalisent sur la participation au financement de PME à fort potentiel parallèlement à des participations dans des actifs cotés.

---

<sup>1</sup> SAINT-PIERRE, J., & BENNAMARA, S. (s. d.). **Finance islamique et capital-risque. Université LAVAL P05.**

Ce sont des OPCVM à haut risque généralement adossés à des organismes financiers importants.

- **Le financement via le marché boursier**

La bourse est un marché financier où se vendent et s'achètent des instruments financiers. Dont on distingue deux types<sup>1</sup>

- **Les titres** : actions, certificats d'investissement, obligations ...
- **Les instruments divisés** : contrats à terme et contrats optionnels. Le marché financier est « divisé en plusieurs compartiments régis par des règles spécifiques. Chacun de ces compartiments représente des degrés de risque et de liquidité différents »<sup>2</sup>

Le financement via le marché financier présente de nouvelles opportunités de développement et croissance pour les PME.

En effet il leur permet de détenir des fonds propres importants, acquérir une image transparente et saine, accroître leur notoriété<sup>3</sup>

L'introduction en bourse pour les PME est une reconnaissance de la capacité de leur développement.

Toutefois, cela n'est pas simple et représente un coût important.

En fait, l'entreprise doit bien se préparer avant de s'introduire en bourse, il lui faut du temps et d'énergie, afin de s'adapter aux différentes mutations.

Plusieurs caractéristiques peuvent encourager ou décourager l'introduction en bourse pour une entreprise telle que sa taille, le stade de son développement, le nombre d'années de son existence, l'expérience de son propriétaire -dirigeant, la nature de son activité, et la présence ou l'absence d'une politique de croissance au sein d'elle<sup>4</sup>

On distingue plusieurs procédures d'introduction en bourse<sup>5</sup> :

- ✓ **L'offre à prix ferme (OPF)** : L'introduction en Bourse avec l'OPF permet de fixer un prix de vente unique des titres émis. Les ordres d'achat peuvent avoir lieu uniquement à ce prix de vente.
- ✓ **L'offre à prix minimal (OPM)** : L'OPM comporte un prix minimum qui est retenu pour la vente des actions. Les ordres à cours limités sont les seuls acceptés, à condition

---

<sup>1</sup> Barreau, J. et les autres. **Op cite** .P20

<sup>2</sup> Barneto, P., & Gregorio, G. **op cite** , P40

<sup>3</sup> Fadil, N. **Introduction en Bourse, conduite stratégique et performance des moyennes entreprises françaises : une étude empirique. Revue internationale PME : Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise**, (2005). 18(3-4), pp125-148.

<sup>4</sup> Desroches, J et les autres. **La PME et le financement public : attrait, décision, impact**. IRPP(1991).

<sup>5</sup> <https://www.binck.fr/formations/espace-bourse-pratique/1-introduction-en-bourse>: consulter le 1/03/2023.

qu'ils soient dans une limite raisonnable par rapport au prix de l'offre. Ces ordres sont valables uniquement le jour de l'introduction. Une fois tous les ordres réceptionnés, le premier cours coté correspond alors à la limite inférieure de la dernière tranche d'ordres servis.

- ✓ **L'offre à prix ouvert (OPO) :** L'OPO consiste à fixer une fourchette (prix minimum et maximum) à l'intérieur de laquelle le prix définitif sera fixé au dernier moment en fonction des ordres d'achat et la quantité de titres disponibles. Une fois que tous les ordres sont reçus, seuls les ordres supérieurs ou égaux au prix définitif fixé seront servis selon un taux de service calculé. En donnant un ordre d'achat avec un prix plus élevé dans la fourchette proposée, la demande est réduite et permet d'obtenir un taux de service plus important pour son ordre. L'OPO est la procédure d'introduction la plus utilisée à ce jour.
- ✓ **La cotation directe :** Cette procédure ressemble à l'OPM sauf que tous les types d'ordres d'achat sont acceptés. L'entreprise indique donc un seuil de prix minimum puis le prix retenu est le prix qui permet d'échanger le plus d'actions. Le prix ne pourra être supérieur à 10% du prix minimum sinon une nouvelle procédure sera enclenchée.
- ✓ **Le placement dit garanti :** Le placement dit garanti s'adresse aux investisseurs institutionnels. Le prix des actions fixé est supérieur ou égal au prix de l'OPF.

#### ❖ **Autres sources de financement**

En plus des différentes sources de financement déjà citées, il existe d'autres sources de financement complémentaires et nécessaires pour le financement des entreprises et spécialement, les PME.

- **Crédit-bail**

Le crédit-bail est un financement qui s'est largement développé (il correspond à un contrat de location, portant sur un bien meuble (crédit-bail mobilier : équipements informatiques, matériels de travaux publics, véhicules utilitaires...), ou un bien immeuble (crédit-bail immobilier : entrepôts, ateliers, bâtiments industriels, commerciaux ou administratifs ...), spécialement achetés en vue de cette location par des sociétés de financement appelées organismes de crédit-bail (OCB).

Sur le plan juridique, « le crédit-bail correspond à une location assortie d'une option d'achat à un prix déterminé d'avance »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Keiser, A.-M. **Gestion financière**. Eska (1995).P403.

Cependant, il faut distinguer le contrat crédit-bail des autres contrats de location simple puisqu'à la fin du contrat, le locataire dispose de trois choix : l'achat du bien (Lever l'option d'achat), le renouvellement du contrat, ou la restitution du bien.

Fiscalement les loyers représentent des charges déductibles du bénéfice imposable, et la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les loyers facturés par le bailleur est récupérée par le locataire. Cependant ce dernier ne peut pas amortir le bien loué tant qu'il n'y a pas levé de l'option.

Sur le plan financier, le crédit-bail présente l'avantage de financement à 100% des biens, il est facilement et rapidement obtenu, et pour le bailleur étant donné que c'est lui le propriétaire, il bénéficie d'une meilleure protection en cas de non-paiement par le locataire. Néanmoins, ce type de financement est qualifié plus coûteux que l'emprunt

Sur le plan technique, le crédit-bail permet aux entreprises (surtout les PME) qui ont de faibles capacités d'endettement de bénéficier de l'utilisation des nouveaux matériaux existant sur le marché.

Et donc de procéder rapidement à un échange sauf en cas d'appropriation du bien où elles peuvent confronter des difficultés pour la vente de matériaux obsolètes.

- **Les crédits fournisseurs**

Le crédit fournisseur est défini comme un « Ensemble des dettes correspondant aux factures fournisseurs non encore payées.

En termes de financement du besoin d'exploitation, il s'agit de la principale ressource »<sup>1</sup> Autrement, ce crédit permet à l'entreprise l'utilisation des marchandises livrées, mais non encore payées à ses fournisseurs qui lui accorde un délai de paiement variable, en générale de 30 à 90 jours, matérialisé soit par<sup>2</sup> :

- La mention « payable sous x jours » sur la facture
- Ou en acceptant en paiement un effet de commerce dont l'échéance équivaut à cette durée. Le crédit fournisseur reste le principal moyen de financement à court terme « il représente environ la moitié de l'endettement à court terme »<sup>3</sup>

- **Le crédit financier interentreprises**

---

<sup>1</sup> Cabane, P. **L'essentiel de la finance à l'usage des managers : Maîtriser les chiffres de l'entreprise (2ème édition revue et augmentée)**. Eyrolles éditions d'organisation. (2014). P384.

<sup>2</sup> ABDELMALEK, F. Z. **La place de la finance islamique dans le financement des petites et moyennes entreprises en Algérie (mémoire de magistère)**. Université Abou-Bakr BELKAID (2012). P57.

<sup>3</sup> Barreau, J. et les autres. **Gestion financière : DECF 4 (14e édition)**. Dunod (2005). p 460.

C'est un crédit financier interentreprises, « les entreprises prêtent et empruntent à d'autres entreprises. Cependant, pour certaines, le solde des créances clients et des dettes fournisseurs est positif, ce qui les met en situation de prêteurs nets, pour d'autres le solde est négatif, ce qui les place en situation d'emprunteurs nets »<sup>1</sup>

Ce mode de financement n'est pas très répandu que le crédit fournisseur. Alors, comme présenté ci-dessus, les PME disposent de plusieurs sources de financement internes et externes.

Cependant, le crédit bancaire constitue la source de financement externe la plus utilisée par les PME.

En effet, selon la banque de France, en juillet 2014, les encours de crédit aux PME à l'actif des banques est évalué à 377 milliards d'euros, soit 45%, alors qu'ils ne représentent que 10% pour les grandes entreprises<sup>2</sup>

En vertu de l'enquête menée par la Banque Centrale Européenne (BCE) en 2014 sur l'accès au financement des entreprises belges et européennes, les résultats montrent que le crédit bancaire occupe la plus grande part des sources de financement pour les PME avec 57% en Union Européenne (UE) et 65% en Belgique, en deuxième position on trouve le financement par le leasing avec vente (crédit-bail) (35% contre 47% en UE), ensuite le recours aux formes de prêt provenant de la famille, d'amis, d'actionnaires ou d'entreprises liées (28% contre 19% en UE), ensuite l'autofinancement (17% contre 25% en UE).

La survie et la performance de toute entreprise dépendent de sa capacité de trouver les moyens nécessaires pour financer ses différents besoins.

Les banques constituent l'un de ces moyens malgré les difficultés rencontrées par les PME pour contracter un crédit bancaire (exigence des garanties, coût de financement élevé, etc.).

---

<sup>1</sup> Dietsch, M., & Kremp, E. **Le crédit interentreprises bénéficie plus aux grandes entreprises qu'aux PME.** *Économie et statistique*, 314(1), (1998). Pp 25–37.

<sup>2</sup> Cailloux, J et les autres. **Crédit aux PME : des mesures ciblées pour des difficultés ciblées.** Notes du conseil d'analyse économique, (8), (2014). Pp 1/12.

Tableau N° 09 Les avantages et les inconvénients de chaque forme de financement.

Formes de financement	Avantages	Inconvénient
<b>Financement interne</b> <b>Autofinancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe accessible à toutes les entreprises</li> <li>- Préserve l'autonomie et l'indépendance de l'entreprise.</li> <li>- Gratuit (grâce aux profits antérieurs) et met à l'abri de la cherté quand les taux sont élevés.</li> <li>- Pas de remboursement à prévoir.</li> <li>- Image de l'entreprise saine et prospère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissement limité par les profits passés.</li> <li>- Peut priver l'entreprise d'autres utilisations judicieuses de ses gains de productivité.</li> <li>- Peut s'avérer insuffisant pour franchir un seuil (taille minimum) pour la rentabilité.</li> <li>- Peut priver inutilement de facilités de croissance de profits, surtout si les taux d'intérêts sont faibles</li> </ul>
<b>Financement externe indirect</b> <b>par emprunt bancaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe accessible à toutes les entreprises.</li> <li>- Financement souple (ajustement aux besoins de financement de l'entreprise) et qui peut permettre de profiter d'opportunités de croissance.</li> <li>- N'est pas malsain tant que cela permet de dégager plus de profit que de coût du service de la dette.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ça peut coûter cher.</li> <li>-Dépendance vis-à-vis de la banque.</li> <li>-Endettement plus ou moins important qui peut finir par inquiéter les partenaires.</li> </ul>
<b>Financement externe direct</b> <b>par émission d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'endettement ni de remboursement mais augmentation des fonds propres (action=titre de propriété).</li> <li>- Pas tout à fait gratuit puisqu'il faut verser des dividendes mais ce n'est pas une charge déséquilibrante puisqu'elle dépend du bénéfice.</li> <li>- Argent facile pour les entreprises qui ont acquis une certaine notoriété</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessible seulement aux grandes entreprises</li> <li>- Risque de dispersion du capital (émiettement du patrimoine).</li> <li>- Risque de perte de contrôle des dirigeants au sein de l'entreprise (une action=une voix).</li> <li>- Risque de rachat de l'entreprise par une entreprise ennemie (OPA hostile)</li> </ul>
<b>Financement externe direct</b> <b>par émission d'obligation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges financières fixes (taux d'intérêt) qui ont tendance à s'alléger avec l'inflation.</li> <li>- Pas de perte de pouvoir des dirigeants (pas de risque d'OPA).</li> <li>- On peut remplacer une émission qui arrive à son terme par une autre qui débute.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ça peut coûter cher.</li> <li>- Endettement (obligation=titre de créance) plus ou moins important qui peut finir par inquiéter certains partenaires</li> </ul>

Source : <http://perso.orange.fr/ar.ba/moyenfin.htm> consulter le 07/08/2023

## Section 02 : Le crédit d'investissement

Les crédits d'investissements sont des crédits à long et moyen terme destinés généralement au financement de projet neuf, d'extension, de renouvellement d'équipements, de modernisation ou de valorisation d'un potentiel de production existant.

### 1. Le crédit bancaire

#### 1.1. Définition

##### • Définition économique

Un crédit bancaire est une somme d'argent accordée par une banque appelée créancier, à une personne morale ou personne physique appelée débiteur, moyennant un engagement de remboursement à une date donnée. La banque se rémunère par la facturation d'un taux d'intérêt journalier ou annuel et des frais.

Le crédit en économie, terme désignant des transactions en nature ou en espèces effectuées en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu par avance.

Comme le définit **G.Petit-Ditailis**, dans son livre intitulé « **Le risque du crédit bancaire** »<sup>1</sup>: « *Faire crédit c'est faire confiance ; c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel, ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien, ou un bien équivalent, vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger encouru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service* ».

**Pruchaud J**, quant à lui, affirme que : « *Le crédit bancaire est en général l'opération par laquelle la banque met une somme déterminée à la disposition d'un tiers appelé emprunteur moyennant l'engagement pris par ce dernier de payer au banquier les intérêts convenus et de lui restituer à l'époque fixée pour le remboursement, une somme équivalente à celle qui lui a été fournie* »<sup>2</sup>.

**Pour Bernard V. et Colli J.C,**

« *Le crédit est un acte de confiance comportant l'échange de deux prestations dissociées dans le temps, biens ou moyens de paiement contre promesse ou perspective de paiement ou de remboursement* »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Farouk BOUYACOUB « **L'entreprise et le financement bancaire** », Editions Casbah, Alger (2000), P 17.

<sup>2</sup> PRUCHAUD J « **Evolution des techniques bancaires** », Editions scientifiques Riber, Paris(1960), p50.

<sup>3</sup> V. BERNARD et J.C. COLLI « Les crédits bancaires aux entreprises », Revue bancaire, P43.

De ces définitions ci-haut reprises, nous déduisons principalement trois notions inséparables dans l'octroi des crédits. Il s'agit entre autres de la confiance qui doit exister entre les parties contractantes, et à cela s'ajoute le facteur temps qui est extrêmement important dans ce genre d'opération.

Enfin, le crédit ne peut pas se séparer du risque.

**Crédit = confiance + temps + promesse**

- **Définition juridique**

Le crédit au sens de l'article 32 de la loi bancaire du 19 Avril 1986 est défini comme suit :

*« Tout acte par lequel un établissement habilité à cet effet met ou permet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à la disposition d'une personne moral ou physique, ou contacté pour le compte de celle-ci un engagement par signature »*

La loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit de son article 112 définit le crédit comme suit :

*« Une opération de crédit est tous actes à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend dans l'intérêt de celle-ci engagement par signature tel qu'un aval, cautionnement ou une garantie ».*

- **Définition de Crédit d'investissement**

Le crédit d'investissement est un crédit qui permet à l'entreprise de réaliser des investissements professionnels à moyen ou à long terme. Le crédit d'investissement correspond généralement au financement du haut de bilan de l'entreprise, avec pour principal objectif, le développement ou le renouvellement des immobilisations et de l'outil de travail de l'entreprise<sup>1</sup>.

## **2. Les types de crédit d'investissement**

Pour produire, les entreprises ont besoin de matières premières, de main d'œuvre mais aussi de divers équipements : terrain, constructions, matériels de fabrication... Le financement de ces investissements se fait, en effet le plus souvent en ayant recours au crédit bancaire, conjointement bien sûr à l'autofinancement, à l'appel au marché financier, ainsi que dans certains cas aux aides publiques.

---

<sup>1</sup> [boursedescredit.com /lexique definitions\\_ crédit\\_ investissement](https://boursedescredit.com/lexique/definitions_credit_investissement). Consulter le 09-08-2023

Ces crédits bancaires appelés aussi « Crédits d'équipement », sont destinés à financer la partie haute bilan, les immobilisations, l'outil de travail de l'entreprise, et le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que par le jeu des bénéfices.

Les crédits d'investissements se subdivisent en crédits à moyen et long terme.

Il existe ainsi une autre forme de crédit, permet à l'entreprise d'acquérir des investissements, c'est « le crédit-bail » ou « Leasing ».

### **2.1 Les crédits à moyen terme**

Les crédits à moyen terme sont par définition des crédits dont la durée se situe, entre deux à sept ans. Ces crédits sont généralement destinés à financer l'équipement léger, ou les constructions de faibles coûts, c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits. Une distinction doit être faite entre crédit à moyen terme mobilisable et crédit à moyen terme non mobilisable.

- ✓ La mobilisation est une opération par laquelle un créancier retourne auprès d'un organisme mobilisateur, la disponibilité des sommes qu'il a prêté à son débiteur.
- ✓ Pour récupérer la trésorerie engagée dans une opération de crédit à moyen terme, la banque pourrait mobiliser sa créance sur le marché monétaire. « Mais cette possibilité n'existe pas en Algérie »<sup>1</sup>.

### **2.2 Les crédits à long terme**

Les crédits à long terme sont par définition, des crédits dont la durée excède les huit ans. Ils sont destinés aux financements des immobilisations lourdes et en particulier les constructions.

C'est la forme de crédit par excellence pour les investissements à long terme.

La règle générale vue que la durée du crédit d'investissement ne soit pas supérieure à la durée de la vie économique du bien d'investissement.

En règle générale, on peut dire que le matériel informatique et le matériel roulant sont financés sur trois à cinq ans ; les machines, les installations et le mobilier sur cinq à dix ans, le terrain et les bâtiments sur 15 à 20 ans<sup>2</sup>

En cas d'achat d'actions et d'acquisition d'une filiale, la durée du financement est de sept à huit ans au maximum.

---

<sup>1</sup> Farouk b « **L'entreprise et le financement bancaire** ». Edition CASBAH(2000).P252.

<sup>2</sup> Koen DE BRABANDER & Thomaes RUDI « **Règles d'or pour une bonne politique de financement dans votre PME** » FEB (Fédération des entreprises de Belgique en collaboration avec BDO, P29.

La durée du financement correspond à la durée de récupération prévue pour le type d'investissement concerné.

### **2.3 Le crédit-bail (Leasing)**

Le crédit-bail est un contrat de location assortie d'une promesse de vente. C'est une location à durée déterminée pendant laquelle le bailleur (propriétaire) met à la disposition de l'utilisateur (locataire) un bien choisi par ce dernier, moyennant le paiement des loyers, avec possibilité d'acquisition définitive en fin du contrat selon un prix fixé à l'avance 'Valeur résiduelle'<sup>1</sup>.

C'est une technique de crédit d'origine Nord-Américaine, apparu en France au début des années 1960, permettant à l'entreprise d'acquérir des biens d'équipements à l'issue d'une période de location dans des conditions variant selon ce bien immobilisé ou immobilisé.

➤ **Le crédit-bail mobilisé**

Il porte sur des biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise et participés à la productivité de celle-ci. Il ne peut s'appliquer qu'aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques.

➤ **Le crédit-bail immobilisé**

Suite au succès remporté aux Etats Unis par le crédit-bail mobilier, il est rapidement apparu en s'intéressant d'étendre ce procédé de financement aux immeubles à usage industriel et commercial.

## **3. Les risques et les garanties de crédit**

### **3.1. La prise des garanties**

Les prêts bancaires sont accordés en fonction de la capacité des emprunteurs à payer à l'échéance les intérêts et le capital. Plus le crédit est long, plus le risque est difficile à évaluer.

Afin de limiter son risque, le banquier exige des garanties. Ces dernières ont un double rôle. Elles entraînent une diminution de la probabilité de défaut de l'emprunteur liée au risque d'aléa moral <sup>2</sup> (l'emprunteur fera tous les efforts pour rembourser la banque afin de ne pas perdre la garantie fournie) et elles réduisent la perte de la banque en cas de réalisation du risque.

---

<sup>1</sup> Pierre h « **Les crédits et les garanties** », Frankfurt School of Finance and management, Bankadernie IHFB, P 67.

<sup>2</sup> L'analyse de Stiglitz et Weiss pour laquelle une augmentation des collatéraux a un effet incitatif positif qui est plus que compensé par un effet sélectif négatif n'est pas valable dans la réalité où l'apport de garanties reste un moyen de diminuer le risque du projet.

Pour une bonne exécution du contrat de crédit, la garantie doit satisfaire un double besoin : d'une part, la rapidité et la sécurité, d'autre part, la simplification et l'efficacité dans la réalisation.

Selon les bailleurs de fonds et les institutions de financement, pour être efficace un système de garanties doit être géré de manière professionnelle<sup>1</sup>.

Il faut ainsi noter que la garantie ne doit être utilisée que comme un outil du crédit. Le prêteur doit toutefois être conscient du risque qu'il supporte, et prend en considération toutes les possibilités facultatives du remboursement du prêt par le client. Juridiquement, on distingue les garanties personnelles et les garanties réelles.

### **3.1.1. Les garanties personnelles**

Appelé aussi « Sûreté personnelle ». Ces garanties sont constituées par l'engagement d'une ou plusieurs personnes de rembourser le créancier en cas de défaillance du débiteur principal. Elles se réalisent sous formes juridiques de cautionnement et de l'aval.

#### **A. Le cautionnement**

C'est le contrat par lequel une personne, promet au créancier d'une obligation d'y satisfaire si le débiteur ne la remplit pas lui-même.

Selon l'article 644 du code civil, le cautionnement est défini comme étant « un contrat par lequel une personne garantie l'exécution d'une Obligation en s'engageant envers les créanciers à satisfaire à cette Obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »

Dans le cas de cautionnement, il y a lieu de prendre certaines précautions juridiques qui sont :

- La vérification de la capacité juridique de la personne physique qui donne caution.
- La caution doit toujours être limitée dans son étendue et sa durée. La personne qui se propose pour être caution doit avoir la capacité de jouissance qui se définit comme étant l'aptitude d'avoir des droits, des obligations et la capacité d'exercer le pouvoir de mettre en œuvre soit même ses droits et ses obligations.

#### **B. L'aval**

C'est un engagement donné sur la lettre de change par une personne appelé « avaliste », à un avaliseur au donneur d'ordre d'aval en vue de garantie et l'exécution contactée par des débiteurs de la lettre.

---

<sup>1</sup> Dominique LESAFFRE (2 avril 2006) « **Débat sur la garantie bancaire, ADA** » Texte espagnol adapté par Nicolas P. Voir : <https://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/ada/garantie.html>. Consulté le 03/08/2023.

C'est l'engagement d'une personne de payer tout ou une partie d'un montant d'une créance généralement un effet de commerce.

### **3.1.2. Les garanties réelles**

Dans le cadre des sûretés réelles, le paiement des créances est garanti par des droits permettant à leurs titulaires d'être payé par priorité.

La sûreté est dite réelle car elle porte sur un bien meuble ou immeuble donnant aux créanciers des droits particuliers. Elles portent sur les biens de l'emprunteur sont les plus anciennes et les plus appréciées par la banque<sup>1</sup>.

#### **A. Le nantissement (Ou sûreté réelle mobilière)**

Il peut être défini comme étant un contrat réel de garantie, par lequel le débiteur remet à un créancier pour sûreté de sa dette, la possession effective d'un bien (mobilier) ainsi remis.

L'emprunteur peut donner en garantie tous ses biens mobiliers à condition qu'ils puissent être vendus. Il existe plusieurs types de nantissement :

- Nantissement de fonds de commerce.
- Nantissement du matériel et outillage.
- Nantissement sur véhicule automobile.

#### **B. L'hypothèque (Ou sûreté réelle immobilière)**

L'hypothèque est un contrat par lequel un débiteur accorde à son créancier un droit sur ses biens immeubles (terrains, bateaux, immeubles, avions)<sup>2</sup> Si l'emprunteur ne rembourse pas le prêt, les biens seront saisis et vendus par le prêteur.<sup>3</sup>

L'hypothèque est la sûreté réelle immobilière par excellence. L'hypothèque est une garantie coûteuse comparativement au nantissement.

Elle est essentiellement sollicitée en couverture de crédits d'investissements. Mais elle peut être exigée pour couvrir globalement les crédits d'exploitations lorsque le total de ces concours atteint un montant important

---

<sup>1</sup> André N « **Financer l'agriculture : quels systèmes bancaires pour quelles agricultures ?** ». Edition Charles Léopold Mayer, Vanves, (2001), P141.

<sup>2</sup> Franck O « **Évaluation de la rentabilité des projets d'investissement : méthodologie pratique** ». Edition le Harmattan, Paris. (2007)

<sup>3</sup> Christian M « **Bâtissez votre patrimoine immobilier** ». Groupe Express Editions, (Mai 2006) P145.

### **3.2. Le risque de crédit**

Les institutions bancaires constituent le cœur du développement économique, apportant leur soutien financier aux entreprises.

A cet effet, le rôle majeur de ces établissements de crédit est de mettre un lien entre les agents ayant un besoin de financement, et ceux qui ont une capacité de ce dernier.

La banque avec sa raison d'être autant qu'intermédiaire financier est confrontée à plusieurs risques, et la maîtrise de ceux-ci est un enjeu important.

Afin d'adapter et d'augmenter la souplesse du système financier, les autorités occupées de la régulation bancaire internationale ont engagé un processus de réforme du calcul de fonds propres nécessaires à la couverture des risques et ce dans le cadre du comité de Bâle II.

#### **3.2.1. Définitions des types des risques**

Le petit Robert définit le risque comme un « Danger éventuel prévisible », «Eventualité d'un événement ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties et pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage ».

Le risque peut se définir comme un danger éventuel plus ou moins prévisible.

La caractéristique propre du risque est donc l'incertitude temporelle d'un événement ayant une certaine probabilité de survenir et de mettre en difficulté la banque.

Le risque inhérent au secteur bancaire se distingue par sa multiplicité et par son caractère multidimensionnel ne pouvant être mesuré par un seul indicateur

De nombreuses recherches et discussions, ont donné la description suivante du risque: « Le risque se rapporte à l'incertitude qui entoure des événements et des résultats futurs.

Il est l'expérience de la probabilité et de l'incidence d'un événement susceptible d'influencer l'atteinte des objectifs de l'organisation ».

Comme les définit l'annexe A, on distingue généralement quatre catégories de risques bancaires<sup>1</sup> :

- Risques financiers,
- Risques opérationnels,
- Risques d'exploitation
- Risques accidentels.

Tenant compte en particulier au risque financier pur c'est le risque de crédit, qui retient notre attention dans la suite de ce chapitre.

---

<sup>1</sup> Pascal H « Mécanisme interne de gouvernance bancaire et risques financiers dans la zone UEMOA : Une analyse économétrique par les données de panel », CERME -RII-ULCO, Université du Bénin, (2009) P4.

**3.2.2. Le risque du crédit**

Le risque de crédit pèse lourd au sein des risques financiers que doit supporter une institution de dépôt. Les provisions pour pertes sur prêts, qui découlent de ces risques, grignotent bien souvent une bonne partie de ses bénéfices<sup>1</sup>.

C'est la forme la plus ancienne du risque sur le marché des capitaux. Il se concrétise par la perte résultant de l'impossibilité pour une contrepartie d'honorer ces engagements.

Jorion 2001 définit le risque de crédit comme suit :

« Credit risk is the risk of an economic loss from the failure of Counter party to fulfill its contractual obligations ».<sup>2</sup>

« Credit risk is the risk arising from the uncertainty of an obligor's ability to perform its contractual obligations »<sup>3</sup>.

De plus, Le risque de crédit est « la perte potentielle consécutive à l'incapacité par un débiteur d'honorer ses engagements »<sup>4</sup>.

Il s'agit du principal risque pour une banque qui prend aussi diverses autres formes ou appellations : risque de contrepartie (dans les transactions sur les marchés financiers ou interbancaires), risque de faillite ou risque de crédit au sens propre (dans les transactions sur les marchés de crédits).

**3.2.3. Les types du risque de crédit**

On distingue de façon générale deux formes de risque de crédit :

- Risque d'immobilisation
- Risque de défaut : appelé aussi risque de contrepartie
- Le risque de dégradation du Spread

**A. Le risque d'immobilisation**

Le risque d'immobilisation est propre à la politique de la banque puisqu'il est lié à la qualité de gestion de la trésorerie de ressources et emplois de la banque. Le banquier doit toujours analyser et apprécier les risques de crédit à leur juste valeur avant toute décision d'octroi de crédit.

---

<sup>1</sup> Raymond t « **Traité de gestion bancaire** ».2 -ème édition, Presse de l'Université de Québec, (1999) P233.

<sup>2</sup> Philippe J « **Financial Risk Manager Handbook 2001-2002** », New York. NK : Wile Finance, Risk management Library- Global Association of risk professionals, (2001) P433.

<sup>3</sup> Monetary Authority of Singapore (MAS) « **Credit risk** », February, (2006) P3

<sup>4</sup> JACOB,h « **Management des risques bancaires** ». Ed AFGES. Paris, (2001) P19.

En effet, un simple retard dans un remboursement d'une échéance ou un décalage entre les décaissements et les encaissements peut être préjudiciable à une banque qui travaille avec des fonds empruntés.

Par ailleurs cette immobilisation des capitaux se traduit par l'incapacité de la banque à transformer son portefeuille de crédit en liquidité, et ceci pour pouvoir assurer les retraits des fonds par ses déposants et de poursuivre le financement de sa clientèle.

La couverture de ce type de risque se fait par une saine gestion des ressources de la banque et sa trésorerie.

### **B. Le risque de défaut**

C'est le risque majeur, appelé également « risque d'insolvabilité de l'emprunteur », «risque de non-remboursement » ainsi « risque de contrepartie », qui est selon Moody's<sup>1</sup> est «tout manquement ou tout retard sur le paiement du principal et/ou des intérêts ».

C'est le risque le plus redouté par une banque, ses origines sont principalement dans l'état de solvabilité de l'entreprise utilisatrice du crédit.

Une entreprise ou tout autre bénéficiaire est considéré solvable s'il est capable de rembourser la totalité du crédit ainsi que les intérêts dans les délais prévus et conformément aux clauses du contrat de crédit.

### **C. Le risque de dégradation du Spread**

Le Spread<sup>2</sup> de crédit est la prime de risque qui lui est associée. Sa valeur est déterminée en fonction du volume de risque encouru (plus le risque est élevé, plus le Spread l'est).

Le risque de dégradation du Spread est le risque de voir se dégrader la qualité de la contrepartie (dégradation de sa note) et donc l'accroissement de sa probabilité de défaut. Cela conduit à une hausse de sa prime de risque, d'où la baisse de la marge sur intérêts.

Ce risque peut être mesuré d'une façon séparée pour chaque contrepartie ou globalement sur tout le portefeuille de crédit.

## **Conclusion**

---

<sup>1</sup> Agences de notation financière globales : Moody's, Standard & Poor's et Fitch.

<sup>2</sup> Spread ; est un mot anglais qui signifie, écart de taux entre une obligation émise par une entreprise par exemple, et un emprunt d'Etat. Ce spread de crédit permet d'observer la prime de risque entre un actif sans risque et un actif risqué.

Tout au long de ce travail, nous avons essayé de présenter les principales modalités de financement disponibles pour les PME.

Pour plusieurs raisons, l'emprunt bancaire occupe une place importante dans la survie des PME. Par contre, la situation actuelle, caractérisée par un manque de liquidité persistant fait que les banques qui sont les plus à même d'accompagner les PME rencontrent de grandes difficultés à octroyer des crédits de financement. pour se développer.

Les PME n'ont pas seulement besoin d'un financeur, mais d'un partenaire qui conseille, accompagne et prend une partie du risque.

Nous avons aussi défini le crédit d'investissement qui est généralement un prêt d'équipement accordé par un établissement de crédit.

Il constitue deux types à savoir, le crédit d'investissement à moyen terme et le crédit d'investissement à long terme. Le financement des projets par un crédit d'investissement encours des risques tel que le risque bancaire, le risque de taux et le risque de change, c'est la raison pour laquelle la banque exige des garanties soit réelles dont on distingue, l'hypothèque, le nantissement et le droit de rétention, soit des garanties personnelles tel que le cautionnement et l'aval.

La première source de financement de la PME est bien le crédit d'investissement.

Notre prochain chapitre va porter sur l'étude et montage d'un dossier de crédit d'investissement, ou nous essayerons de tracer la démarche suivre par le banquier dès la réception de dossier de client, jusqu'à la décision finale.

## **Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien**

---

### **Introduction**

Dans ce chapitre nous allons présenter un cas pratique qui porte sur l'étude d'un crédit d'investissement, au sein de la banque de crédit populaire d'Algérie, Agence N°101 DIDOUCHE Morad Alger centre « CPA».

Pour investir, les PME font souvent appel à la banque pour leur accorder des crédits d'investissement, ce sont des prêts à long et moyen terme destinés généralement au financement de projets neufs, d'extension, de renouvellement d'équipement, de modernisation ou de valorisation d'un potentiel de production existant.

Notre stage pratique s'est déroulé du 01/006/2023 au 31/08/2023, au sein de la Banque DE CREDIT POPULAIRE DALGER, Agence N° 101 d'ALGER CENTRE.

Nous avons eu à prendre connaissance avec les structures de cette dernière puis, nous nous sommes investis à étudier et suivre la procédure d'octroi des crédits.

Dans ce cas, notre étude s'articule autour de deux sections, la première section sera consacrée à la présentation générale de la banque de crédit populaire d'Alger, Agence CPA de ALGER CENTRE. La deuxième section porte sur le montage de dossier à la décision de la banque.

## **Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien**

---

### **Section 01 : Les concepts généraux sur la Banque algérienne de prêt populaire.**

Le prêt populaire algérien est l'une des plus anciennes banques et institutions économiques commerciales et algériennes. Finance qui est née après l'indépendance et est considérée de nos jours comme l'une des institutions les plus importantes actives dans le domaine bancaire Et nous le présenterons en général à travers sa création, son développement et son rôle, puis en particulier en fournissant l'agence à la place d'Étudier.

#### **1- L'origine et le développement du Prêt Populaire Algérien :**

##### **1.1 Définition du prêt populaire algérien :**

Le Prêt Populaire Algérien « CPA » est une banque commerciale créée le 29 décembre 1966 par l'ordonnance 66-366 Avec un capital initial de 15 millions de dinars, c'est la deuxième banque qui est apparue après l'indépendance après la Banque nationale d'Algérie Le siège du Prêt populaire algérien à Alger est situé rue Colonel Amirouche.

C'est fait L'implantation du requin populaire algérien sur la base des structures des organismes bancaires qui existaient à l'époque de 44Le colonialisme consiste en la fusion des banques suivantes :

- Banque populaire d'Algérie et l'Industrielle d'Algérie
- Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Oran
- Banque Populaire Commercial et Industrie de Constantine
- Banque Populaire Commerciale d'Annaba
- Banque commerciale et industrielle régionale de la capitale 45

En plus de ces banques, 3 banques étrangères ont été fusionnées à partir de 1967.

- Société de prêt de Marseille en 1968
- Société française de prêts et de banques en 1972
- Banque mixte algérienne en 1967

Lors de la création du Prêt Populaire Algérien, sa tâche principale était de financer l'artisanat, les activités hôtelières, Tourisme... etc.

Cependant, à partir des réformes de 1971, le Prêt populaire algérien accorde des prêts à moyen terme finançait tout projet approuvé dans le plan de développement et après la promulgation de la loi sur l'indépendance des institutions.

Dans 1988, qui stipule que les banques sont des personnes morales commerciales soumises au principe d'indépendance et soumises aux règles de Commerce et prendre le

### Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

---

principe de rentabilité et ainsi devenu le Prêt Populaire Algérien une institution économique publique avec une base Ils appartiennent actuellement à l'État.

Quant au capital social de cette banque, il a été initialement fixé à 15 millions de dinars et s'est ensuite développé comme suit :

**Tableau N°10 : Evolution de la capitale de banque populaire d'Algérie (CPA)**

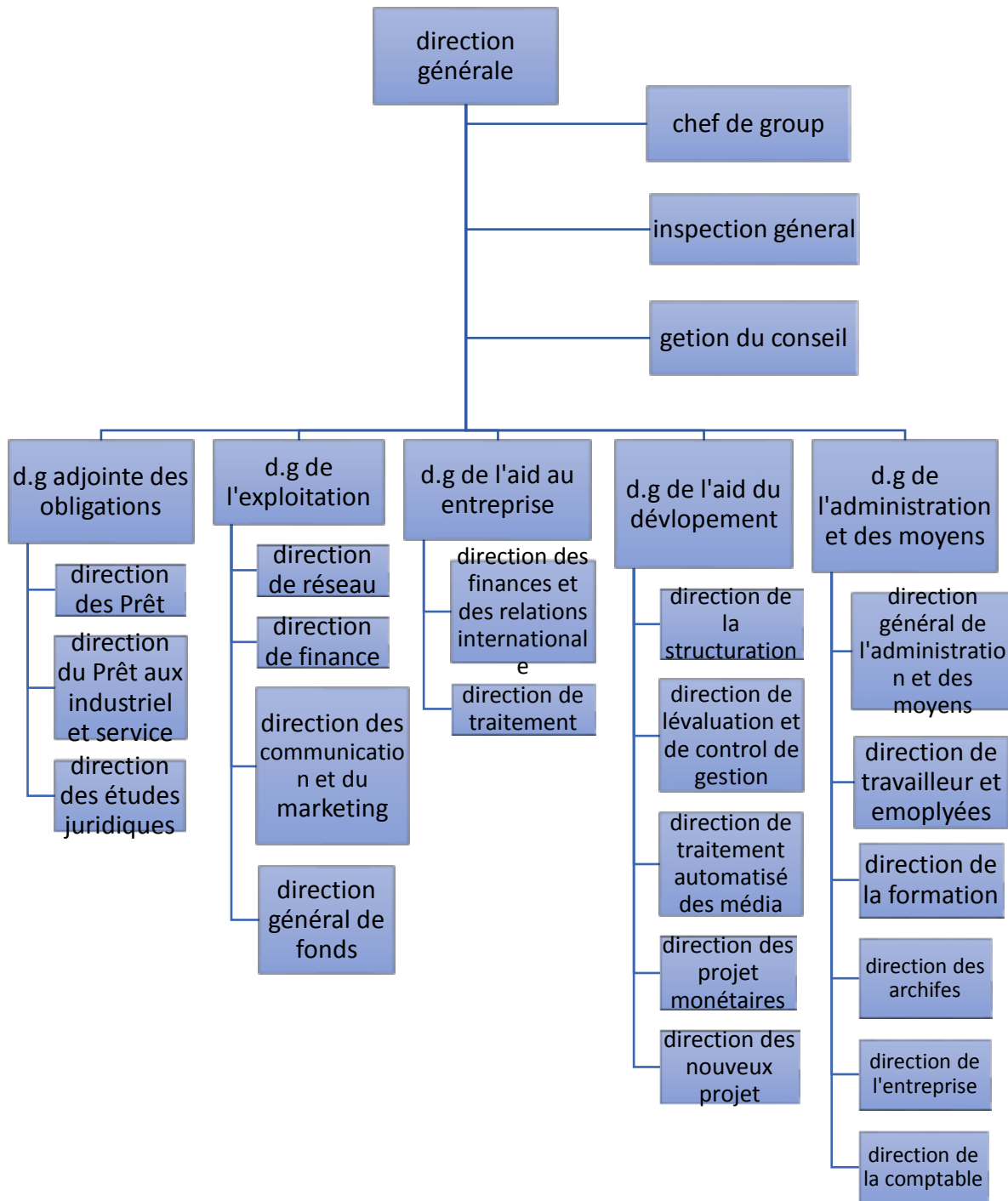
<b>Années</b>	<b>Capitale monétaires</b>
<b>1966</b>	15 millions DZD
<b>1983</b>	800 millions DZD
<b>1992</b>	5.6 milliards DZD
<b>1994</b>	9.3 milliards DZD
<b>1996</b>	13.6 milliards DZD
<b>2000</b>	21.6 milliards DZD
<b>2004</b>	25.3 milliards DZD
<b>2006</b>	29.3 milliards DZD
<b>2010</b>	48 milliards DZD
<b>2012</b>	69 milliards DZD

Source : Agence de crédit populaires Algérie 101

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

### 1.2 Organigramme de la direction générale

Figure 02 : la structure opérationnelle du crédit populaire Algérie



Source : doucement interne de CPA 101

## **Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien**

---

### **1.3 Les activités et rôle du Crédit Populaire d'Algérie**

Traditionnellement orienté vers le secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), de la santé et des services, le portefeuille du CPA s'est élargi à l'ensemble des secteurs d'activité, aux professions libérales, aux particuliers et ménages, avec notamment le crédit à l'immobilier et l'accompagnement de la micro entreprise dans le cadre des différents dispositifs et garanties mis en place par les pouvoirs publics, à savoir : l'ANSEJ, la CNAC, et l'ANGEM).

Le CPA se distingue par le financement de la profession médicale (PROMED) ainsi que la profession libérale (PROLIB), la banque est aussi désignée comme chef de file dans les opérations AADL et LPP.

Tout en développant son champ de compétences à d'autres gammes de services et produits, la banque participe dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique, aux financements de projets d'envergure initiés par l'Etat (centrales électriques, stations de dessalement d'eau de mer, cimenteries, pétrochimie, hôtels, etc.).

Par ailleurs, concernant son activité sur le marché des capitaux, particulièrement sur le marché obligataire, le CPA a été accompagnateur et teneur de compte conservateur de titres au profit de plusieurs entreprises émettrices d'obligations comme ALGÉRIE TÉLÉCOM, SONELGAZ, et AIR ALGÉRIE. Concernant l'activité internationale, la banque traite toutes les opérations du commerce extérieur (domiciliation, transfert libre, remise documentaire et crédit documentaire) et participe à la mise en place de lignes de crédits extérieurs et des garanties internationales en faveur de sa clientèle.

## **2. Présentation de crédit populaire algérien agence 101**

### **2.1 Les intérêts de crédit populaire algérien agence « 101 » et sa structure organisationnelle**

Dans cette exigence, nous présenterons la structure organisationnelle de la banque à l'étude, en abordant les intérêts qui étaient à l'étude, à savoir :

- **Département de l'administration générale** : Se compose du directeur de l'agence et du directeur adjoint, où chacun d'eux supervise les opérations bancaires en cours au niveau de l'agence et l'étendue de leur conformité avec les instructions et les lois applicables, et est donc un organe de surveillance pour d'autres intérêts où il a le pouvoir de statuer sur tout.
- **le Secrétariat Général (secrétariat)** : Il est chargé de recevoir tout le courrier entrant à l'agence, qu'il provienne d'autres agences ou d'autres départements

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

---

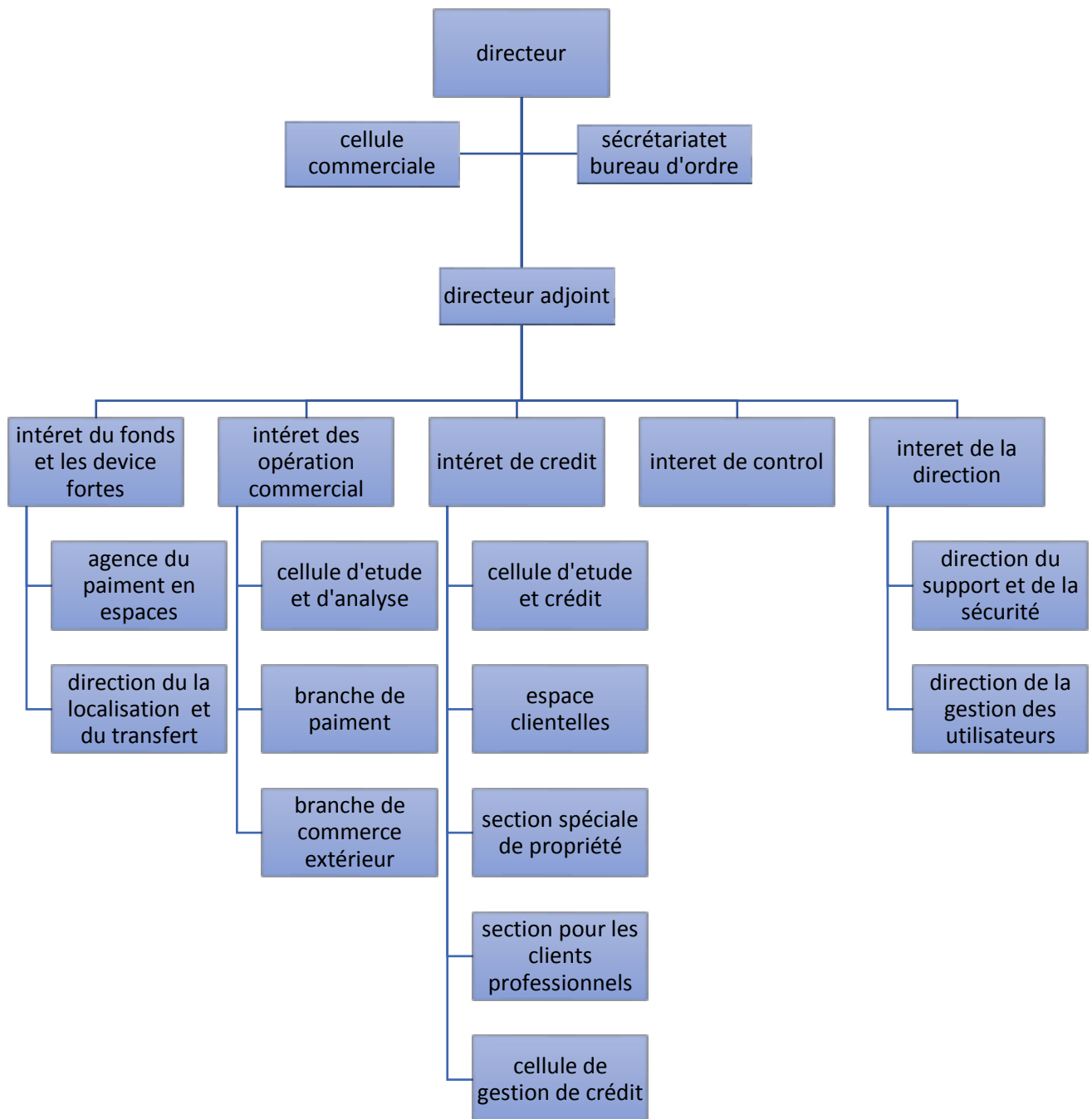
- **l'intérêt du fonds** : C'est l'intérêt qui a un lien direct avec les clients de la banque et qui est également ramifié :
  - **Une succursale spéciale pour recevoir et diriger les clients** : elle reçoit tous les entrants à l'agence et les dirige vers la voie légale à suivre.
  - **Agence spéciale pour les dédouanements** : C'est l'agence par laquelle le client peut effectuer un retrait et approvisionner son compte bancaire, que ce soit pour la même personne ou en tant qu'agent pour une autre personne.
  - **Succursale spéciale pour l'ouverture des comptes** : Cette succursale ouvre des comptes bancaires pour les clients au niveau de l'agence (Compte bancaire sans intérêt compte bancaire avec intérêt\_ compte bancaire en devises étrangères).
  - **Une succursale spéciale pour la vente aux enchères** : où elle résume les obligations commerciales détenues par le client et l'agence au niveau d'une autre banque, et ce processus se déroule au niveau de la banque centrale.
  - **Succursale multiservices** : effectue des opérations bancaires qui facilitent les opérations commerciales.
  - **Une succursale spéciale pour les clients en devises étrangères** : elle fournit des comptes pour les retraits en devises étrangères
- **intérêts d'emprunt** : se compose généralement de deux branches principales :
  - **Cellule d'étude et d'analyse** : où l'employé de ce département reçoit les dossiers de prêts déposés de différents types puis directement les procédures d'analyse et d'études à caractère financier, où l'étendue de la rentabilité du projet et l'étendue de son potentiel de création de postes de travail.
  - **Cellule de gestion et de recouvrement des prêts** : cette cellule assure le suivi des prêts qui ont été approuvés par la banque, où elle étudie et collecte les garanties apportées par l'emprunteur et s'assure de l'exactitude de la situation financière de l'emprunteur.
- **département de droit étranger** : ce département supervise toutes les opérations bancaires liées à l'importation et à l'export, et cet intérêt a une relation directe avec les grandes institutions publiques qui importent leurs équipements de l'étranger et assure également l'activation des prêts étrangers.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Source : doucement interne de CPA agence 101 Alger centre

### Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

Figure N° 03 : organigramme de l'agence CPA 101



Source : document interne de cpa agence 101 Alger centre

## **Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien**

---

### **Section 02 : le cas de l'octroi du crédit d'investissement**

L'autorité de prêt est l'un des intérêts les plus importants de l'agence, car elle accorde des prêts aux demandeurs en qui elle a confiance, ou L'agence met devant ses clients les types de prêts et les répartit selon la durée et En fonction de l'activité et pour obtenir le prêt, le client doit configurer le fichier de prêt.

#### **1. Composantes du dossier de prêt :**

La politique de prêt prévoit l'attribution du dossier de prêt, qui comprend une demande écrite expliquant le type de prêt requis et son objet, en plus des documents suivants :

##### **1.1 Documents administratifs :**

- Copie du registre du commerce
- Un contrat de location ou de propriété pour l'entreprise
- Déclaration légale au Journal officiel
- Contrat d'assurance pour l'entreprise

##### **1.2 Documents comptables et fiscaux :**

- Budgets comptables pendant au moins trois ans
- Tableau de calcul des résultats sur trois ans
- Les documents fiscaux sont représentés par une attestation de non imposable
- Documents quasi fiscaux qui consistent en le règlement de l'obligation d'inscription au Fonds social pour l'action et la non-action

### **2. Types de prêts accordés**

**2.1 Par durée :** prêts à long terme, moyen terme, court terme

**2.2 Par activité :** immobilier, investissement, exploitation, crédits à la consommation

- ✓ **Pour les prêts à court terme :** s'agit-il des prêts dont la date d'échéance est inférieure à un an
- ✓ **Pour les prêts à moyen terme :** il s'agit des prêts dont l'échéance est supérieure à deux ans et inférieure à 5 ans et auxquels un taux d'intérêt de 5,25% par an leur est appliqué, ce qui est généralement lié aux prêts d'investissement représentés par des équipements
- ✓ **Pour les prêts à long terme :** il s'agit des prêts dont la date d'échéance est supérieure de 5 ans et auxquels un taux d'intérêt de 6.25% par an et c'est lié aux prêts immobiliers.

### 3. Méthodes prises pour contrer les dangers des prêts

- **Hypothèque immobilière** : il s'agit d'un contrat en vertu duquel l'agence acquiert un droit en nature sur une propriété pour protéger le prêt accordé, en vertu duquel la valeur du prêt et les intérêts peuvent être obtenus en cas de non-paiement
- **Hypothèque possessoire** : elle est considérée comme une garantie réelle pour l'agence et repose sur des outils, du matériel, des biens et des transactions publiques
- **Les Garanties** : il s'agit de garanties personnelles prises par l'agence à titre de précaution contre les mauvaises perspectives dans l'indépendant, afin que le garant intervienne efficacement dans le cas où la dette n'est pas en mesure de faire face à ses obligations lorsque les échéances arrivent.
- **Garantie de réserve** : elle est considérée comme une garantie personnelle en vertu de laquelle une certaine personne s'engage par écrit à rembourser le montant d'un effet de commerce ou d'une partie de celui-ci au cas où l'un de ses signataires ne serait pas en mesure de rembourser, et de celle-ci la garantie de réserve est une forme de garantie

#### 3.1 La procédure d'octroi des prêts

Le prêt Et il diffère du fait qu'il s'applique dans le cas de prêts liés aux papiers commerciaux passe par plusieurs étapes avant de l'accorder, de l'étude du dossier de demande à l'information du client de la décision, et ce sont les étapes par lesquelles le prêt est accordé par la banque :

- **Attirer des clients** : l'initiative de la banque est d'attirer des clients et de rechercher un prêt pour commercialiser des prêts
- **Dépôt des demandes de prêt** : postulez sur les formulaires de demande préparés à cet effet et ils doivent être valides pour être saisis dans le compte automatisé pour configurer la banque d'informations
- **Sélection initiale et visualisation** : le processus de sélection commence immédiatement après la soumission des demandes pour l'étude initiale acceptée par eux, puis le processus d'analyse de crédit commence et la procédure d'enquête est menée à la lumière de la politique de l'État suivie
- **Évaluation** : cette étape détermine les résultats de l'analyse et de la requête et élabore une présentation des avantages et des coûts conformément aux critères d'évaluation reconnus par la banque
- **Négociation** : cette étape dépend des différentes alternatives qui peuvent être négociées pour répondre aux besoins du client et à ses conditions et aux besoins de la banque et à

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

---

ses conditions également, et la négociation porte généralement sur la taille du prêt, sa durée et les modalités de service du processus de prêt

- **Prise de décision et passation de marchés :** après le processus de négociation, les procédures de passation de marchés commencent sans fixer de nouvelles conditions. Où le conseiller juridique est prêt à signer le contrat
- **Le retrait du prêt profite à l'engagement de financement et au suivi :** ici le prêt est retiré par le client et le prêt est suivi en s'assurant du respect par le client des conditions objectives
- **Remboursement (remboursement de prêt ou recouvrement) :** les fonds de la banque sont remboursés à une date d'échéance Principal ou versements, c'est-à-dire l'expiration de la période spécifiée dans le prêt
- **Évaluation ultérieure :** cette étape est importante pour la banque afin de déterminer si les objectifs ont été atteints et d'identifier les faiblesses à éviter à l'avenir
- **Banque d'informations :** il est nécessaire d'entrer toutes les informations mentionnées ci-dessus dans la Banque d'informations dans des fichiers et des dossiers, ou de les mettre dans un ordinateur pour les utiliser dans l'élaboration de futures politiques et l'établissement d'objectifs et de priorité

Le processus de financement d'un prêt d'investissement nécessite un ensemble de procédures, dont le premier est la constitution d'un dossier d'investissements, et ce dossier passe de l'investisseur (institution) à l'entité chargée de l'octroi des prêts par un ensemble d'étapes dans un délai n'excédant pas trois mois

### 4. Les pièces constitutives du dossier de demande de prêt d'investissement par l'CPA :

Le dossier de prêt d'investissement de la Banque de crédit Populaire d'Algérie se compose d'un ensemble de documents dont la durée du prêt est de deux à 7 ans et ces documents sont les suivants :

#### 4.1 Documents administratifs et juridiques

- **Demande écrite :** une personne juridiquement habilitée à prendre des décisions au nom de l'établissement sollicite un prêt auprès de CPA, la nature du prêt demandé, sa valeur, sa durée, son objet et l'éventuelle garantie proposée doivent être précisés.
- **Étude économique**
- **Une copie d'un numéro statistique (NIS) et d'un numéro fiscal (NIF) .**
- **Une copie du contrat de propriété et du contrat de location.**

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

---

- **Registre du commerce Code de conduite de l'entreprise**
- **Une copie du permis de construire et du certificat de conformité**
- **Estimation estimative et quantitative des travaux à réaliser** (En cas de Construction)

### 4.2 Documents comptables

- Bilan pour 3 ans
- Un bilan d'ouverture dans le cas d'une nouvelle entreprise
- Bilan prévisionnel pour une durée de prêt de 5 ans.
- Tableau de calcul des résultats sur 3 ans.
- Une attestation d'existence délivrée par l'administration fiscale.
- Attestation d'affiliation aux caisses de Sécurité sociale.
- Plan de financement temporaire sur la période de crédit
- Facture préliminaire ou contrat final pour l'équipement à obtenir (facture d'investissement)
- La décision d'octroi d'avantages fiscaux et semi-fiscaux de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)

## 5. Une étude financière pour l'octroi d'un crédit d'investissement

Le thème de l'investissement et du financement bancaire est devenu l'un des sujets importants pour augmenter les taux de développement économique et atteindre la Stabilité économique en accordant des prêts aux institutions économiques en traitant avec les banques et les agences des Soutiens national à la jeunesse et à l'emploi, à travers cette exigence, nous menons une étude financière pour accorder un prêt d'investissement de crédit populaire algérien, qui est une entreprise de fabrication pharmaceutique

### 5.1. Soumission du porteur de projet

- **Type de société** : Société par action « SPA » est un petite et moyen entreprise PME
- **Type d'activité** : industrie pharmaceutique
- **Date de début d'activité** : 01 /01/1996
- **Adresse** : oued El Samar \_ Algérie
- **Actionnaires d'une société** : société A  
Société B  
Société C
- **Date d'entrée aux relations** :04/02/2013
- **Agence Didouche " 101"**

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

---

### 5.2. Présentation de l'entreprise

La société a été créée à la date du 01/01/1996 sous la forme juridique d'une Société par action, Numéro d'Enregistrement commercial 0016304B00 dans le but de fabriquer des médicaments, son capital est de 2.171.800.000 DZD

### 5.3. La relation de l'entreprise avec la banque

La société est entrée en contact avec la banque à la date du 04/02/2013, comme précédemment utilisé pour les prêts à court terme.

### 5.4. Objectifs de la demande de prêt

Le client demande un soutien financier sous la forme d'un "prêt d'investissement" afin d'améliorer et d'étendre le projet.

Sachant que l'objet du prêt est l'acquisition d'une machine à l'étranger pour un montant de 449.000 euros, afin de fabriquer des pilules contraceptives

### 5.5. Fiche technique sur le prêt

<b>Objet de prêt :</b> acquisition de matériel	<b>Prix d'équipement :</b> 449000 euros
<b>Bénéficiaire :</b> M	62.800.000 DZD
<b>Nature de prêt :</b> crédit a moyen terme	<b>Taux d'intérêt :</b> 5,75 %
Le montant du prêt est de 62800000 DZD	<b>Pourcentage de contribution de l'emprunteur :</b>
<b>Durée de prêt :</b> la durée d'utilisation est de 5 ans	100% financé par la banque
	<b>Garantie :</b> hypothéqué d'équipement
	Souscrire une assurance tout risque

### 5.6. Étude analytique financière et comptable de projet

Réalisation des bilans financier pour les trois années 2019.2020 et 2021 :

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

**Tableau N°11 : bilan financier partie actif année 2019**

<b>Actif financier</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Amortissement N</b>	<b>Montant Net</b>
<b>ACTIF NON COURANT :</b>			
Ecart d'acquisition	5501681	4820085	681596
Immobilisation incorporelle	3145995922	1324124017	1821871905
Immobilisation corporelle	1260839600		1260839600
Terrains	93662660	578344434	3582052226
Bâtiments	948529662	754779583	202750079
Autres immobilisations Corporelles			
Immobilisation on concertions	51634657		51634657
Immobilisation encours	770584		770584
Immobilisation financière			
Titre mis en équivalence – entreprise associées			
Autres participations et créance rattachées			
Autres titres immobilisés	770584		770584
Prêts et autre actif financier non courants			
Impôts différées actif compte de corrélation	5936465		5936464
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>3209839309</b>	<b>1328944102</b>	<b>1880895207</b>
<b>ACTIF COURANT :</b>			
Stock et encours	542712477	61671980	481040497
Créance et emploi assimilés	3555531147	242261212	113269935
Client			
Autre débiter	279739951	242261212	37478739
Impôt et assimilés	19833410		19833410
Autre créance et emploi assimilés	559957786		559957786
Disponibilité et assimilés			
Placement et autre actifs financier courant	48672714		48672714
Trésorerie	48672714		48672714
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>946916338</b>	<b>303933192</b>	<b>642983146</b>
<b>TOTAL Général ACTIF</b>	<b>4156755647</b>	<b>1632877295</b>	<b>2523878353</b>

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de CPA

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

**Tableau N°12 : Bilan financier partie passif année 2019 :**

Passif	Montant
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>	
Capitale émis	2171800000
Capital non appelé	
Prime et réserve (réserves consolidées)	335931643
Ecarts de réserves	12131707
Ecart d'équivalence	
Résultat net – résultat net part du groupe	(54139632)
Autres capitaux propres : report à nouveau	(792493858)
<b>Part de la société consolidante</b>	
<b>Part des minoritaires</b>	
<b>Totale</b>	<b>1673229860</b>
<b>Passifs non courants :</b>	
Emprunts et dettes financières	209116687
Impôts (différés et provisionnés)	17509995
Autre dette non courante	
Provisions et produits constatés d'avance	25432128
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>252058810</b>
<b>PASSIF COURANTS :</b>	
Fournisseurs et compte rattachés	221373675
Impôts	1416012
Autres dettes	74068228
Trésorerie passive	30173768
<b>Totale passif courants</b>	<b>598589683</b>
<b>Totale passif</b>	<b>252387353</b>

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de CPA

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

**Tableau N° 13 : bilan financier partie actif année 2020 :**

Actif financier	Montant brut	Amortissement N	Montant Net
<b>ACTIF NON COURANT :</b>			
Ecart d'acquisition			
Immobilisation incorporelle	5501682	5163483	338199
Immobilisation corporelle	3745233456	1385420799	2359812657
Terrains	1853600000		1853600000
Bâtiments	93662661	62859071	3127767590
Autres immobilisations Corporelles	955006795	761561728	19344067
Immobilisation on concertions			
Immobilisation encours			
Immobilisation financière			
Titre mis en équivalence – entreprise associées	44113857		44113857
Autres participations et créance rattachées	3367400		3367400
Autres titres immobilisés	2300000		2300000
Prêts et autre actif financier non courants	1067400		1067400
Impôts différées actif compte de corrélation	0		0
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>3798216395</b>	<b>1390584282</b>	<b>2047632113</b>
<b>ACTIF COURANT :</b>			
Stock et encours	476269099	86360256	389908843
Créance et emploi assimilés	400054066	242261212	157792852
Client	326180546	242261212	83919334
Autre débiter	17647955		17647955
Impôt et assimilés	56225565		56225565
Autre créance et emploi assimilés			
Disponibilité et assimilés	9461911		9461911
Placement et autre actifs financier courant			
Trésorerie	9461911		9461911
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>885785076</b>	<b>328621468</b>	<b>557163608</b>
<b>TOTAL Général ACTIF</b>	<b>4684001471</b>	<b>1719205750</b>	<b>2964795721</b>

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de CPA

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

**Tableur N°14 : bilan financier partie passif année 2020**

<b>PASSIF</b>	<b>Montant</b>
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>	
Capitale émis	2171800000
Capital non appelé	
Prime et réserve (réserves consolidées)	335931643
Ecarts de réserves	604892107
Ecart d'équivalence	
Résultat net – résultat net part du groupe	1625949
Autres capitaux propres : report à nouveau	(852569955)
<b>Part de la société consolidant</b>	
<b>Part des minoritaires</b>	
<b>TOTAL CAPITAUX</b>	<b>2261679744</b>
Passifs non courants :	
Emprunts et dettes financières	113234393
Impôts (différés et provisionnés)	17509995
Autre dette non courante	
Provisions et produits constatés d'avance	18918148
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>149662536</b>
<b>PASSIF COURANTS :</b>	
Fournisseurs et compte rattachés	110583428
Impôts	4899263
Autres dettes	75703991
Trésorerie passive	362266759
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	<b>553453441</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2964795721</b>

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de CPA

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

**Tableau N°15 : bilan financier partie actif année 2021**

Actif financier	Montant brut	Amortissement N	Montant Net
<b>ACTIF NON COURANT :</b>			
Ecart d'acquisition			
Immobilisation incorporelle	5501681	5488485	13196
Immobilisation corporelle	3758334496	1451008253	2307326243
Terrains	1853600000		1853600000
Bâtiments	939361316	670981977	268379339
Autres immobilisations Corporelles	96537180	780026276	185346904
Immobilisation on concertions	44113857		44113873
Immobilisation encours	3968373		3968373
Immobilisation financière			
Titre mis en équivalence – entreprise associées			
Autres participations et créance rattachées			
Autres titres immobilisés	1000000		1000000
Prêts et autre actif financier non courants	2968373		2968373
Impôts différées actif compte de corrélation			
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>3811918407</b>	<b>1456496738</b>	<b>2355421669</b>
<b>ACTIF COURANT :</b>			
Stock et encours	433597435	105705620	327891815
Créance et emploi assimilés	378117269	243231705	134885563
Client			
Autre débiter	305977363	243231705	62745657
Impôt et assimilés	11634457		11634457
Autre créance et emploi assimilés	60505450		60505450
Disponibilité et assimilés			
Placement et autre actifs financier courant	91945224		91945224
Trésorerie	91945224		91945224
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>903659928</b>	<b>348937325</b>	<b>554722602</b>
<b>TOTAL Général ACTIF</b>	<b>4715578335</b>	<b>1805434063</b>	<b>2910144272</b>

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de CPA

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

**Tableau N°16 : bilan financier partie passif année 2021:**

<b>PASSIF</b>	<b>Montant</b>
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>	
Capitale émis	2171800000
Capital non appelé	
Prime et réserve (réserves consolidées)	335931643
Ecart de réserves	592760400
Ecart d'équivalence	
Résultat net – résultat net part du groupe	3669648
Autres capitaux propres : report à nouveau	(858398281)
<b>Part de la société consolidant</b>	
<b>Part des minoritaires</b>	
<b>TOTAL CAPITAUX</b>	<b>2245763410</b>
Passifs non courants :	
Emprunts et dettes financières	206020411
Impôts (différés et provisionnés)	
Autre dette non courante	
Provisions et produits constatés d'avance	12924805
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>218945216</b>
<b>PASSIF COURANTS :</b>	
Fournisseurs et compte rattachés	368588579
Impôts	2382509
Autres dettes	74464558
Trésorerie passive	0
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	<b>445435646</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2910144272</b>

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de CPA

### L'étude financière :

Après que le porteur de projet ait préparé l'intégralité du dossier de crédit joint aux pièces comptable la banque prépare le bilan fonctionnel sur du bilan financier des années : 2019-2020-2021

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

**Tableau N°17 : bilan fonctionnelle partie actif des années 2019 ,2020 ,2021**

Année	2019	2020	2021
<b>ACTIF</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>
Immobilisation corporelle	3209839309	3798216395	3811918407
Actif circulant d'exploitation	946916338	885785076	903659928
Actif circulant hors exploitation	355531144	876323165	378117269
Trésorerie actif	48672714	9461911	91945224
<b>TOTAL</b>	<b>4156755647</b>	<b>4684001471</b>	<b>4715578335</b>

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de CPA

**Tableau N°18 : bilan fonctionnelle partie passif des années 2019 .2020.2021**

Années	2019	2020	2021
<b>Passif</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>	<b>Montant</b>
<b>Ressource stable :</b>	3515223842	4094119887	4257217884
Ressource propre	3306107155	3980885494	4051197473
Dette financière	209116687	113234393	206060411
<b>Passif circulent :</b>	641531806	589881584	458360451
Passif circulent d'exploitation	42942123	3642881584	12924805
Hors exploitation	296857915	191186682	445435646
<b>Trésorerie passive</b>	301731768	362266759	
<b>Totale</b>	<b>4156755647</b>	<b>4684001471</b>	<b>4715578335</b>

Source : réalisé par nous, à partir des annexes de CPA

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

### 2- Indicateurs du solde financier :

- Calcul de fonds de roulements net global **FRNG** :

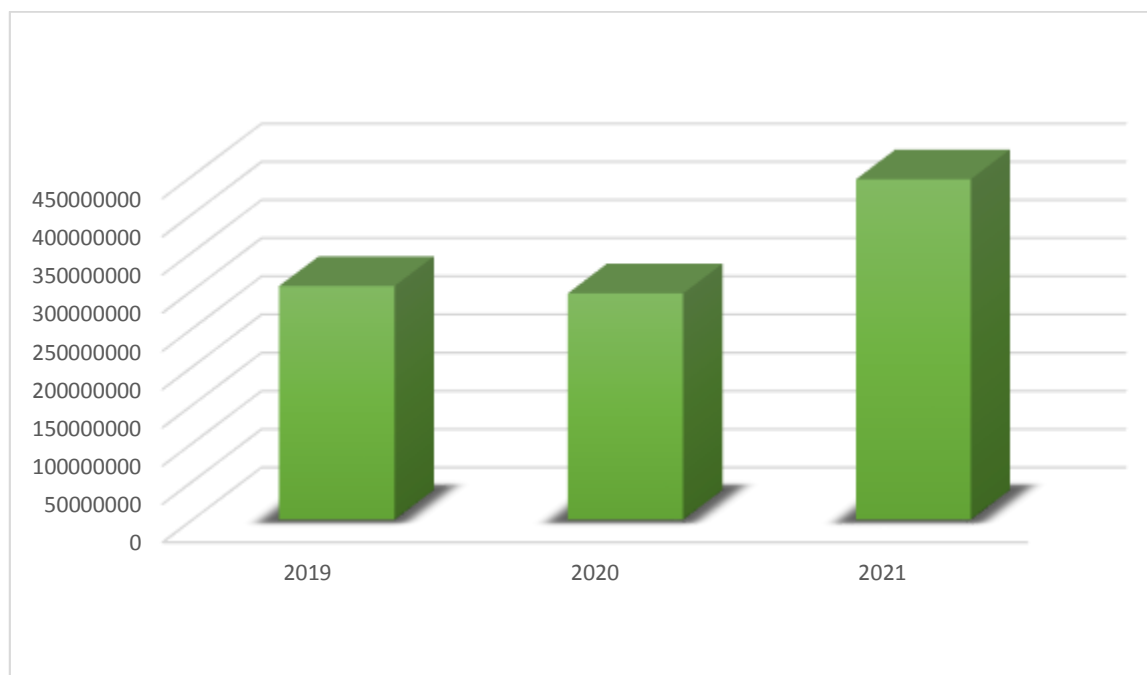
Fonds de roulement net global = ressource stable - immobilisation corporelle

**Tableau N° 19 : FRNG**

Désignation	2019	2020	2021
<b>Ressource stable</b>	3515223842	4094119887	425721884
<b>Immobilisation corporelle</b>	3209839309	3798216395	3811918407
<b>FRNG</b>	305384533	295903492	44529477

Source : réalisé par nous même

**Figure N° 4 : Représentation graphique du fonds de roulement**



Source : réalisé par nous même

#### ➤ **L'interprétation :**

A travers les graphiques, il ressort clairement qu'il y a une diminution du fonds de roulement en 2020 par rapport aux années 2019 et 2021, et cela est dû à l'augmentation des usages fixes, pour revenir à l'augmentation en 2021.

#### ➤ **Analyse :**

A travers le tableau et le graphique, nous remarquons que le fonds de roulement net de l'institution a été positif en trois ans, ce qui signifie que la règle de l'équilibre fonctionnel a été

### Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

respectée, c'est-à-dire que les ressources fixes ont financé tous les usages fixes et une partie des actifs courants, et c'est un principe qui donne de la sécurité à l'institution.

**Tableau N° 20 : besoin de fonds de roulement BFR :**

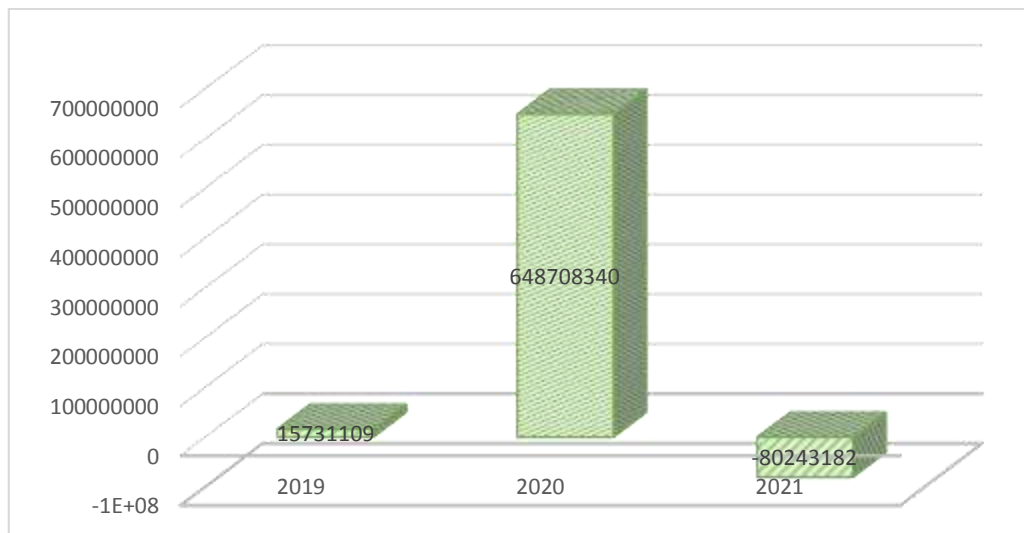
Désignation	2019	2020	2021
<b>Actif circulant d'exploitation</b>	355531147	8763233165	378117269
<b>Passif circulant d'exploitation</b>	42942123	36428143	12924805
<b>BFRE</b>	312589024	839895022	365192464
<b>Actif circulant hors exploitation</b>	0	0	0
<b>Passif circulant hors exploitation</b>	296857915	191186682	445435646
<b>BFRHE</b>	-296857915	-191186682	-445435656
<b>BFR</b>	15731109	648708340	-80243182

Source : réaliser par nous même, a partir des annexes de CPA

- **Besoin en fonds de roulement BRF** = besoin en fonds de roulement exploitation (BFRE) + besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)
- **Besoin en fonds de roulement exploitation BFRE** = actif circulant exploitation (ACE) – passif circulant exploitation (PCE)
- **Besoin en fonds de roulement hors exploitation** = actif courant hors exploitation (ACHE) - passif courant hors exploitation (PCHE)

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

**Figure N° 05 : présentation graphique besoin de fonds de roulement (BFR)**



**Source :** réaliser par nous même, a partir des annexes de CPA

### **Commentaire :**

Les colonnes de données montrent que les besoins en fonds de roulement sont faibles pour les années 2019 et 2021 par rapport à l'année 2020, car il a connu une augmentation significative cette année, et cela est dû à l'augmentation de la valeur des besoins en fonds de roulement d'exploitation.

### **Analyse :**

À travers le tableau et les colonnes graphiques, il s'avère que les besoins en fonds de roulement sont négatifs en 2021, et cela est dû au manque de Le besoin de fonds de roulement brut net de l'entreprise pour couvrir son déficit et la capacité de ses passifs courants à Couvrant tous ses besoins actuels, mais en 2019 et 2020 c'est positif, ce qui signifie que le cours ne couvre pas les besoins du courant et cela reflète le besoin de l'institution de plus de ressources.

**Tableau N°21 : trésorerie nette**

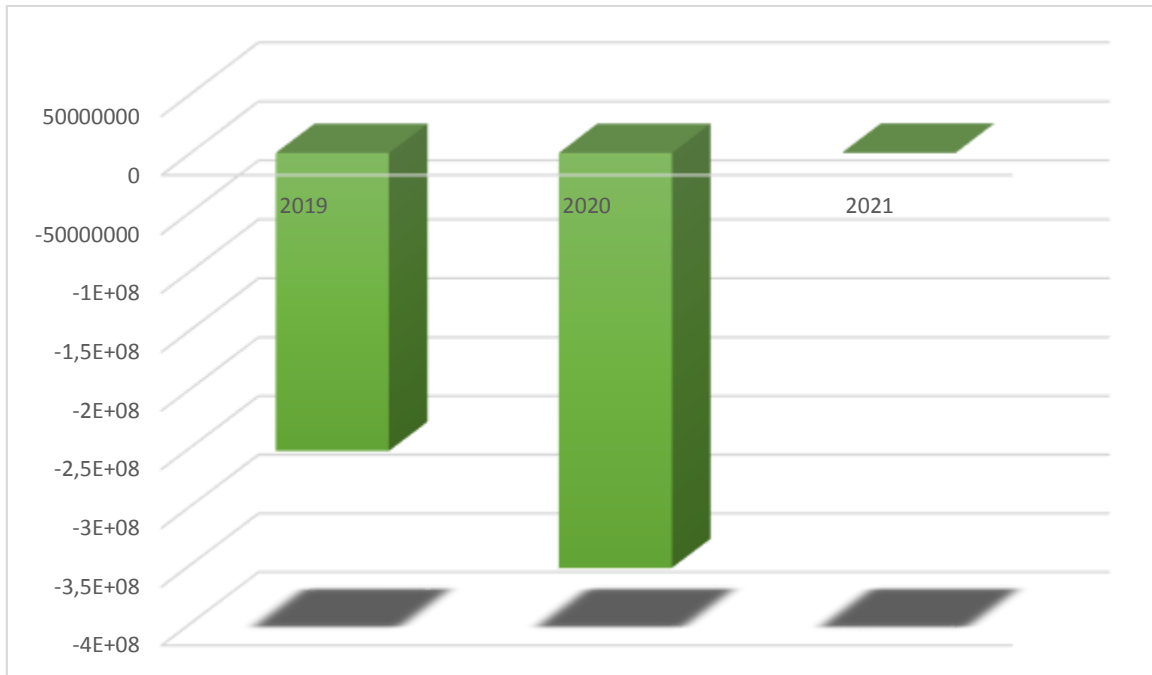
Désignation	2019	2020	2021
Trésorerie actif	48672714	9461911	91945224
Trésorerie passif	301731768	362266759	0
TN	-253059054	-352804848	91945224

**Source :** réaliser par nous même, a partir des annexes de CPA

**Trésorerie net = trésorerie actif -trésorerie passif**

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

Figure N°06: présentation graphique de trésorerie nette



Source : réaliser par nous même, a partir des annexes de CPA

### Commentaire :

Le graphique montre que le volume de Trésorerie a progressé en 2021 par rapport à 2019 et 2020

### Analyse :

A travers le tableau et le graphique, nous montrons que la Trésorerie d'entreprise pour les années 2019 et 2020 est négative car le FRNG est inférieur à zéro, et le BFR est supérieur à zéro, donc l'entreprise enregistré un déficit pour sa Trésorerie, c'est ce qui l'a obligée à chercher d'autres sources pour financer les deux cycles.

La Trésorerie de l'entreprise pour l'année 2021 elle est positive car le FRNG supérieur à zéro, le BFR inférieur à zéro, donc réalisé un excédent de financement pour soutenir le cycle d'exploitation

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

**Tableau N°22 : Calcul ration de rentabilité :**

Année	2019	2020	2021
<b>Résultat avant impôt</b>	53726398	165949	3669648
<b>Capitaux propre</b>	3306107155	3980885494	40511971249
<b>Taux de rendement financiers</b>	0.01	4.08	0.0009
<b>Excédent brute d'exploitation</b>	151557175	142162217	112871249
<b>Immobilisation corporelle</b>	3515223842	4094119887	4257217884
<b>Le taux de rentabilité économique</b>	0.04	0.03	0.02

Source : réaliser par nous même, à partir des annexes de CPA

Ration de rentabilité financier = résultat net avant impôt / capitaux propre

Ration de rentabilité économique = excédent brute d'exploitation / ressources fixes

Calcul de capacité d'autofinancement (CAF)

**Tableau N°23 : capacité d'autofinancement**

Désignation	2019	2020	2021
<b>excédent brute d'exploitation</b>	151557175	142116227	112871249
<b>Produits opérationnel à part 752</b>	4816969	5858733	3078428
<b>Produit financier a par 765 et 767</b>	1005477	3226715	1159292
<b>Autres charges opérationnel a part 652</b>	5403087	11572908	3537233
<b>Charge financière a par 665 et 667</b>	60170516	54580634	42398391
<b>Impôt sur résultat</b>	0	0	0
<b>CAF</b>	91806018	85094123	71173345

Source : réaliser par nous même, à partir des annexes de CPA

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

**Tableau N°24 : Calcule de capacité de paiement de crédit financier**

Année	2019	2020	2021
<b>Dettes financières</b>	209116687	113234393	206020411
<b>CAF</b>	91806018	85094123	71173345
<b>capacité de paiement</b>	2.27	1.33	2.89

Source : réaliser par nous-même, à partir des annexes de CPA

- capacité de paiement de crédit financier = dettes financières / CAF

### Commentaire :

Cet indicateur est mesuré par le ratio de la capacité d'autofinancement sur l'endettement total et exprime la mesure dans laquelle l'institution est en mesure de rembourser ses dettes grâce à la capacité d'autofinancement qu'elle atteint, et généralement la situation est acceptable lorsque ce ratio oscille entre 0,3.

### Calcul d'amortissement de crédit :

V0 : 628000 00

I : 5.75%

n : 5 ans

**Tableau N°25 : Amortissement de crédit**

n	VN	Amor(A)	(i)	(An)	Vnc
1	62800000	12560000	3611000	16171000	<b>V1=50240000</b>
2	50240000	12560000	2888800	15448800	<b>V2=37680000</b>
3	37680000	12560000	2166600	14726600	<b>V3=25120000</b>
4	25120000	12560000	1444400	14004400	<b>V4=12560000</b>
5	12560000	12560000	722200	13282200	<b>V5=0</b>
<b>Totale</b>		<b>62800000</b>	<b>10833000</b>	<b>73633000</b>	

Source : réaliser par nous-même, à partir des annexes de CPA

### A partir de tableau on trouve :

- **Amortissement (A) :**  $V_0/n$

$$A_1 = 62800000/5$$

$$A_1 = 12560000$$

- **Profit (i) :**  $V_0*i*n /36000$

$$I = 62800000*5.75*360 /36000$$

$$I = 3611000$$

### Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

---

➤ **Annuité (an) :**  $A_1 + I_1 = an$

$$A_1 = 12560000 + 3611000$$

➤ **Le crédit reste dans le premier période :**  $V_1 = V_0 - A_1$

$$\text{Donc : } 62800000 - 12560000$$

$$V_1 = 50240000$$

## **Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien**

---

### **Conclusion**

À travers notre étude du projet, nous avons constaté que l'institution signifiait un déficit important de sa situation financière, et tous les indicateurs que nous avons analysés lors de notre étude nous ont confirmé la situation financière difficile que l'institution a connue au cours des trois dernières années, selon laquelle il est impossible d'accorder un prêt en raison de son incapacité de paiement dans les brefs délais

Mais la banque s'est appuyée sur l'étude du dossier, car l'investissement financé est destiné à l'expansion de l'activité de l'institution et grâce à lui, elle est en mesure d'élargir les produits proposés aux clients et ainsi d'améliorer les revenus

Enfin, nous concluons que la banque n'a pas commis d'erreur en accordant le prêt car elle a fourni toutes les garanties suffisantes pour la protéger contre les Risques liés aux prêts

Tout au long de notre travail, nous avons essayé d'identifier les différents modes de financement dont dispose une PME pour financer ses investissements. A travers cette démarche, nous avons constaté que les PME en générale avaient tendance à opter pour le financement bancaire des investissements, car celui-ci semble être l'alternative la plus accessible et la moins contraignante.

Afin de faciliter le rapprochement entre les PME et les banques, de nombreuses initiatives ont été mises en place pour remédier à ces déficiences du marché, de petits crédits aux entreprises en phase de démarrage et, du capital d'amorçage et le financement nécessaire aux premiers stades de développement des PME.

Le crédit populaire Algérie octroi un crédit d'investissement aux PME après une étude préalable, de la demande de crédit, tenu compte des risques spécifiques qui se rapportent à ce type de financement, il s'agit en effet pour la banque de s'engager sur plusieurs années. La banque s'appuie sur une documentation la plus large possible couvrant l'ensemble des aspects juridiques, comptables et financiers, et permettant d'apprécier non seulement la PME elle-même, sa surface financière, sa solvabilité, mais également l'opportunité de l'investissement projeté à travers une étude technico-économique faisant ressortir sa faisabilité et sa rentabilité.

Notre passage au niveau de la crédit populaire Algérie a Alger centre , nous a permis de répondre à notre question qui porte sur les conditions requises pour le financement de l'investissement d'une PME et connaître de près comment le banquier prend la décision d'octroi ou non d'un crédit d'investissement à une PME, ainsi la confirmation de notre hypothèse de base qui s'agit de, Pour bénéficier d'un crédit d'investissement, la PME doit présenter un projet porteur et une bonne santé financière.

Il en ressort que cette décision est fondée sur un certain nombre de critères tel que l'analyse de la rentabilité du projet c'est-à-dire la capacité financière de la PME à respecter ses engagements financiers, les garanties offertes et l'ancienneté des relations du client avec la banque.

Cependant la confiance n'est pas le critère le plus pertinent en matière de financement, il faut qu'il y'ait une large connaissance des solliciteurs et une documentation complète concernant l'objet de ce crédit, mais aussi une analyse financière détaillée de la situation financière de la relation exprimant la demande du concours afin de découvrir leurs points forts et leurs faiblesses.

Mais d'après le cas de la PME étudié, nous constatons que la CPA se focalise lors de son étude du dossier d'octroi d'un crédit d'investissement sur l'analyse de la rentabilité de projet et la confiance qu'il y ait avec son client.

A cet effet, pour éviter toute contrainte du non remboursement du crédit, une bonne connaissance des techniques bancaires, une analyse financière détaillée du projet et une analyse de sa rentabilité, un esprit de synthèse de logique du raisonnement.

Au terme de ce stage, et compte tenu de la problématique de financement des PME, il serait intéressant d'étudier comment améliorer les relations CPA-PME, l'accompagnement des PME et les conditions de financement de ces dernières.

# Bibliographie

## ❖ Ouvrages

- **Abdou. A ; Boucherf.K** ; « PME et processus de formalisation des fonctions organisationnelle dans entrepreneurs et pme-approche algéro-francaise.
- **Azzouzi. Bouzid**, « PME et stratégie du développement », Ed rabat, 1997.
- **Barneto, P., & Gregorio, G.** (2009). Finance DSCG 2 : Manuel et applications. Dunod.
- **Barreau, J., Delahaye, J., & Delahaye, F.** (2005). Gestion financière : DECF 4 (14e édition). Dunod.
- **Belkahia, R., & Oudad, H.** (2007). Finance d'entreprise : Analyse et diagnostic financiers.
- **Belletane, B. Paranque.** « Diversité économique et mode de financement des PME » Edition l'Harmattan. Paris, février, 2001.
- **Cabane, P.** (2014). L'essentiel de la finance à l'usage des managers : Maîtriser les chiffres de l'entreprise (2ème édition revue et augmentée). Eyrolles éditions d'organisation.
- **Cailloux, J., Landier, A., & Plantin, G.** (2014). Crédit aux PME : des mesures ciblées pour des difficultés ciblées. Notes du conseil d'analyse économique, (8).
- **Desroches, J. J.-Y., Jog, V. M., & Théberge, G. F.** (1991). La PME et le financement public : attrait, décision, impact. IRPP.
- **Dietsch, M., & Kremp, E.** (1998). Le crédit interentreprises bénéficie plus aux grandes entreprises qu'aux PME. Économie et statistique, 314(1).
- **Farouk BOUYACOUB** (2000) « L'entreprise et le financement bancaire ». Edition CASBAH.
- **FREDERIK Teulon**, «vocabulaire économique», collection que sais-je, Edition, Alger, 1996.
- **ISABELLE FITSOUNI** « la PME face à sa banque » Edition PERFORMA, France 1989.
- **JULIEN Pierre- André et MARCHESNAY Michel**, «la petite entreprise», Edition Vuibert, Paris, 1987.
- **Keiser, A.-M.** (1995). Gestion financière. Eska.

- **Koen DE BRABANDER & Thomaes RUDI** « Règles d’or pour une bonne politique de financement dans votre PME » FEB (Fédération des entreprises de Belgique en collaboration avec BDO.
- **LASARY**, «Economie d’entreprise», Edition El dar el othmania, Alger, 2007.
- **Legros, G.** (2010). Mini manuel de finance d’entreprise cours + Exos. Dunod.
- **Najib ibn Abdeljalil** «Economie d’entreprise et son environnement » édition1999.
- **Pierre HOESSLER** « Les crédits et les garanties », Frankfurt School of Finance and management, Bankadermie IHFB.
- **PRUCHAUD J** (1960) « Evolution des techniques bancaires », Editions scientifiques Riber, Paris.
- **SAINT-PIERRE, J., & BENNAMARA, S.** (s. d.). Finance islamique et capital-risque. Université LAVAL.
- **Sauvageot, G.** (2003). Précis de finance. NATHAN.
- **V. BERNARD et J.C. COLLI** « Les crédits bancaires aux entreprises », Revue bancaire.

## ❖ Mémoires

- **Abdeljalil, N. I.** (2002). Evaluation et financement des investissements de l’entreprise : manuel & études de cas. Edit Consulting.
- **ABDELMALEK, F. Z.** (2012). La place de la finance islamique dans le financement des petites et moyennes entreprises en Algérie (mémoire de magistère). Université Abou-Bakr BELKAID.
- **Benmadi Soumian**, Le programme national de mise à niveau au profit des Petites et Moyennes Entreprises (PME) Algériennes –Etude de cas : AND-PME, mémoire de fin cycle en vue de l’obtention d’un diplôme de magistère en sciences commerciales, Option commerce international, Ecole Des Hautes Etudes Commerciales EHEC, Alger,2012/2013.
- **Noreddine Chennoufi**, L’audit Interne entant qu’un outil d’amélioration de la performance des PME –Cas CFAO Technologies, mémoire présentée en vue de l’obtention du diplôme de magistère en science commerciale, Option mangement commerciale, Institut National Du Commerce, Alger,2006/2007.
- **Samy Meziani**, Facteurs clés de performance économique des PME Algérienne, La mise à Niveau des PME Algériennes, La Culture Managériale & La

Problématique Commerciale et Marketing –Cas d’Etude : Euro Développement PME  
« EDPME » Secteur Agroalimentaire, mémoire de fin d’études pour l’obtention d’un  
Diplôme de magistère, option management commercial, Ecole Des Hautes Etudes  
Commerciales (EHEC), Alger, 8<sup>ème</sup> promotion.

### ❖ Articles et revues

- « Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », L’Observateur OCDE, Juin 2000.
- **Adair, P., & FHIMA, F.** (2013). Le financement des PME en Tunisie : dépendance à l’égard des banques et rationnement du crédit. *Revue internationale PME*, 26(3-4).
- **Allegret, J.-P., & Baudry, B.** (1996). La relation banque-entreprise : structures de gouvernement et formes de coordination. *Revue française d’économie*, 11(4).
- **APCE.** (2010). Financer votre création d’entreprise. Eyrolles.
- Art 3 de la recommandation 2003/261/CE concernant la définition des micros, petites et moyennes Entreprises, Journal officiel de l’Union européenne N° C(2003) 1422 du 20/05/2003.
- **Boldrini, J.-C.** (2008). Caractériser les pratiques de conception des PME pour mieux accompagner leurs projets d’innovation. *Revue internationale PME : Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 21(1).
- [boursedescredit.com /lexique définitions\\_ credit\\_ investissement](http://boursedescredit.com/lexique/definitions_credit_investissement)
- **Cherif, M.** (1999). Asymétrie d’information et financement des pme innovantes par le capital-risque. *Revue d’économie financière*, (54).
- Document ministère PME A La loi d’orientation sur la promotion de la PME de 2001
- **Fadil, N.** (2005). Introduction en Bourse, conduite stratégique et performance des moyennes entreprises françaises : une étude empirique. *Revue internationale PME : Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 18(3-4), P125–148.
- **Farida Merzouk,** PME et compétitivité en Algérie, revue économie & management, N°9, octobre 2009.
- **L Akhmiri. Amine et Siham Benchekroun** « la fonction financière dans la PME-PMI» revue gestion et Société avril 2007, n°26.
- L’OCDE, « Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », Juin 2000

- L'analyse de Stiglitz et Weiss pour laquelle une augmentation des collatéraux a un effet incitatif positif qui est plus que compensé par un effet sélectif négatif n'est pas valable dans la réalité où l'apport de garanties reste un moyen de diminuer le risque du projet.
- **MAAMRI NARDJESSE** article sur la-réalité-De financement-de- PME en Algérie.
- **Rapport d'information n°374**, « Aider les PME : l'exemple Américain », Site internet :
- **Selon les dispositions du Code général des impôts (C.G.I.) 2017**, article 10-II-A-2°, le capital doit être entièrement libéré, le montant des avances ne doit pas être supérieur au montant du capital, la déduction est limitée au taux d'intérêt moyen des bons de trésor à 6 mois de l'année précédente.

### ❖ Webographie

- DEBBAHI Yamina, le cadre conceptuel des petites et moyennes entreprises : diversité et spécificité, Disponible sur le site : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/147181>.
- <http://www.senat.fr/rap/r96-374/r96-3742.htm>
- Dominique LESAFFRE (2 avril 2006) « Débat sur la garantie bancaire, ADA » Texte espagnol adapté par Nicolas Pirote. Voir <https://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizonlocal/ada/garantie.html>
- [https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire\\_comptable et fiscal](https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire_comptable_et_fiscal).
- [https://cpa.enset-media.ac.ma/definition\\_pme\\_maroc\\_et\\_europe.htm](https://cpa.enset-media.ac.ma/definition_pme_maroc_et_europe.htm)
- <https://wikimemoires.net/2011/03/petite-et-moyenne-entreprise-definition>
- <https://www.binck.fr/formations/espace-bourse-pratique/l-introduction-en-bourse>:
- [m2mfinancement.com](http://m2mfinancement.com).

# Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Sommaire

Liste des illustrations

**Introduction générale ..... 10**

## Chapitre I : Généralité sur la PME

**Introduction ..... 14**

**Section 01 : Historique de PME en Algérie ..... 15**

1. Historique ..... 15

2 Définition de PME en Algérie ..... 17

3. Notion de base sur les PME ..... 17

Les différentes définitions de PME ..... 18

3.1.1 Quelques définitions de la PME ..... 18

3.1.2 Définition selon deux approches ..... 18

3.1.3 Les critères d'identification des PME ..... 20

3.1.4 Définitions les plus connues ..... 21

**Section 02 : Les caractéristiques et les objectifs de PME ..... 26**

1. Les forces et faiblesse des pme ..... 27

Les Forces ..... 27

1.2 Les faiblesses ..... 29

1.2.1 Le rôle de la personne du dirigeant ..... 29

1.2.2 Absence de facteurs de compétitivité ..... 30

2. les typologies de PME ..... 31

3. Le rôle et l'importance de PME ..... 31

3.1. Le rôle des PME ..... 31

3.1.1 Création d'emploi ..... 31

3.1.2. La création de la valeur ajoutée (VA)..... 32

3.1.3. La distribution des revenus ..... 32

3.1.4. Aménagements du territoire ..... 32

3.1.5. L'innovation..... 32

3.2. L'importance des PME ..... 32

3.2.1 Sur le plan politique ..... 33

3.2.2 Sur le plan économique ..... 33

3.2.3. Sur le plan social ..... 33

3.3. L'objectif de PME ..... 34

3.3.1 Objectifs financiers ..... 34

3.3.2 Objectifs de croissance : ..... 34

3.3.3 Objectifs de développement durable : ..... 34

3.3.4 Objectifs commerciaux : .....	34
<b>Conclusion .....</b>	<b>35</b>

## Chapitre II : Le financement d'investissement des PME

<b>Introduction .....</b>	<b>37</b>
<b>Section 01 : Notion de financement .....</b>	<b>38</b>
1. Définition de financement.....	38
1.1 Définitions de financement bancaire.....	38
2. L'importance de financement bancaire .....	39
3. Les modes de financement des pme.....	40
3.1. Rappel théorique des besoins de financement.....	40
3.2 Les sources de financement.....	42
3.2.1 Le financement par fonds propres.....	43
3.2.2 Financement par endettement.....	45
<b>Section 02 : Le crédit d'investissement .....</b>	<b>56</b>
1. Le crédit bancaire .....	56
1.1. Définition .....	57
2. Les types de crédit d'investissement .....	57
2.1 Les crédits à moyen terme.....	58
2.2 Les crédits à long terme.....	58
2.3 Le crédit-bail (Leasing).....	59
3. Les risques et les garanties de crédit .....	59
3.1. La prise des garanties .....	60
3.1.1. Les garanties personnelles.....	60
3.1.2. Les garanties réelles .....	61
3.2. Le risque de crédit .....	63
3.2.1. Définitions des types des risques .....	63
3.2.2. Le risque du crédit .....	63
3.2.3. Les types du risque de crédit.....	63
<b>Conclusion.....</b>	<b>65</b>

## Chapitre III : Une étude de cas d'un crédit d'investissement au Crédit Populaire Algérien

<b>Introduction .....</b>	<b>67</b>
<b>Section 01 : Les concepts généraux sur la Banque algérienne de prêt populaire.....</b>	<b>68</b>
1- L'origine et le développement du Prêt Populaire Algérien : .....	68
1.1 Définition du prêt populaire algérien : .....	68
1.2 Organigramme de la direction générale .....	70
1.3 Les activités et rôle du Crédit Populaire d'Algérie .....	71
2. Présentation de crédit populaire algérien agence 101 .....	71
2.1 Les intérêts de crédit populaire algérien agence « 101 » et sa structure organisationnelle....	72
<b>Section 02 : le cas de l'octroi du crédit d'investissement .....</b>	<b>74</b>
1. Composantes du dossier de prêt.....	74
1.1 Documents administratifs : .....	74
1.2 Documents comptables et fiscaux : .....	74

2.Types de prêts accordés .....	74
2.1 Par durée .....	74
2.2 Par activité .....	74
3. Méthodes prises pour contrer les dangers des prêts .....	75
3.1 La procédure d'octroi des prêts .....	75
4. Les pièces constitutives du dossier de demande de prêt d'investissement par l'CPA : .....	76
4.1 Documents administratifs et juridiques .....	76
4.2 Documents comptables .....	77
5. Une étude financière pour l'octroi d'un crédit d'investissement .....	77
5.1. Soumission du porteur de projet .....	77
5.2. Présentation de l'entreprise .....	78
5.3. La relation de l'entreprise avec la banque .....	78
5.4. Objectifs de la demande de prêt .....	78
5.5. Fiche technique sur le prêt .....	78
5.6. Étude analytique financière et comptable de projet .....	78
<b>Conclusion.....</b>	<b>93</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>95</b>

## **Bibliographie**

## **Tables des matière**

## **Annexes**

## **Résumé**